

2111.3290.1

Université de Montréal

Représentations sociales des jeux de hasard et d'argent
chez des parents joueurs pathologiques

Par
Sylvie Gagnon

École de Service Social
Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître es Sciences (M. Sc.)

Décembre 2004

© Sylvie Gagnon, 2004



HV

13

U54

2005

v.003

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
Représentations sociales des jeux de hasard et d'argent
chez des parents joueurs pathologiques

Présenté par :
Sylvie Gagnon

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Ricardo Zuniga
président-rapporteur

Pauline Morissette
directrice de recherche

Natacha Brunelle
membre du jury

SOMMAIRE

Certains parents démontrent une ouverture et une tolérance envers l'utilisation récréative et familiale des jeux de hasard et d'argent. Il est reconnu que les attitudes et les comportements parentaux peuvent être des facteurs significatifs dans le développement des habitudes de jeu chez les adolescents. Les jeunes joueurs étant plus nombreux dans les familles dont un des parents est joueur pathologique, nous voulions explorer spécifiquement les conduites parentales des joueurs. Dans le cadre de cette recherche qualitative, neuf femmes et hommes ont été rencontrés au moment de leur demande de services de réadaptation au Centre Le Tremplin. C'est à partir de leur témoignage que nous avons accédé aux représentations des jeux de hasard et d'argent en lien avec leurs attitudes et comportements parentaux. En résumé, les résultats de cette étude nous apprennent que les parents joueurs pathologiques ne perçoivent pas les jeux de hasard et d'argent comme une activité familiale acceptable et qu'ils évitent, pour la plupart, de parier avec leurs enfants. Parallèlement, les répondants de cette étude se sont dit insatisfaits de la qualité de leurs conduites parentales depuis l'apparition de leurs problèmes de jeu, ceux-ci favorisant la diminution des disponibilités physique et affective à leur famille. En conclusion, nous suggérons que l'approche systémique soit envisagée comme une avenue d'intervention pertinente, que le rôle et la compétence des familles soient reconnus dans le processus de réadaptation d'un parent joueur.

Mots Clefs

adolescents - approche systémique - attitude parentale - jeu
pathologique - recherche qualitative - représentation

ABSTRACT

In our society, some parents are lenient towards recreational and family gaming activities often involving gambling or other type of money games. It is well known that parental behavior can be a significant factor in the process of developing gambling patterns for teenagers. Because young gamblers are more numerous in families that have at least one parent who is a pathological gambler, we are explicitly studying the behavior of pathological gamblers as parents in this research. In this qualitative research framework, we met nine women and men at the time they were seeking professional help at the Tremplin Readaptation Center. From their testimonies, we were able to delve into the potential relations between their own gambling representations and their behaviors as parents. Results show that parents who are pathological gamblers do not believe that gambling is an acceptable family activity. Furthermore, a great majority of them avoid betting with their children. These parents who are pathological gamblers stated that they did not feel they exhibited appropriate parental behaviors after they became problem gamblers. We conclude by suggesting to envision a systemic approach that would take into consideration family competencies in the readaptation of a gambling parent.

Keywords

gambling - parental behavior - pathological gambler -
representation - qualitative research - systemic approach -
teenager

Table des matières

Identification du jury	i
Sommaire	ii
Table des matières.....	viii
Liste des tableaux	xi
Liste des figures	xii
Liste des sigles et des abréviations	xiii
Remerciements	xv
Chapitre I : Problématique et cadre conceptuel.....	1
1. <i>Présentation de la problématique</i>	2
2. <i>Recension des écrits et cadre conceptuel</i>	7
2.1 Définition des concepts de jeu problématique et pathologique	7
2.2 Taux de prévalence des joueurs problématiques et pathologiques chez les populations adolescente et adulte.....	10
2.3 Attitudes et comportements des parents en regard des jeux de hasard et d'argent	14
2.3.1 Les jeux de hasard et d'argent comme une activité de loisir familial	14
2.3.2 Encadrement de l'utilisation des jeux de hasard et d'argent	16
2.4 Coexistence de problèmes de jeu chez le parent et l'adolescent.....	17

2.5	Attitudes et comportements des parents joueurs pathologiques sous l'angle des représentations sociales	20
2.6	Approche et intervention actuelles auprès des joueurs pathologiques	22
3.	<i>Objectifs de la recherche</i>	25

Chapitre 2 : Cadre méthodologique..... 26

1.	<i>Le choix de la méthode de recherche</i>	27
2.	<i>Echantillon et procédure</i>	28
3.	<i>Le déroulement des entrevues et les thèmes abordés</i>	32
4.	<i>Stratégie d'analyse</i>	34
5.	<i>Choix des contrôles de qualité</i>	36
6.	<i>Aspects éthiques</i>	38

Chapitre 3 : Résultats..... 42

1.	<i>Caractéristiques des répondants</i>	43
1.1	Caractéristiques socio-démographiques et économiques	43
1.2	Profil de jeu des répondants selon les critères du DSM-IV	46
2.	<i>Résultats</i>	49
2.1	Perception du gambling	49
2.2	Perception des « méfaits » associés à la pratique excessive des jeux de hasard et d'argent	53
2.3	Conception des diverses formes des jeux de hasard et d'argent	58

2.4	Perception entretenue chez les parents joueurs de l'utilisation des jeux de hasard et d'argent par la population adolescente	59
2.4.1	Perception du profil des adolescents joueurs.....	59
2.4.2	Perception de la sévérité de la problématique de jeu chez les adolescents.....	62
2.4.3	Perception de l'utilisation que font leurs adolescents des jeux de hasard et d'argent	66
2.5	Pratique familiale des jeux de hasard et d'argent	70
2.6	Vulnérabilité aux jeux de hasard et d'argent	72
2.6.1	Perception de la vulnérabilité de l'adulte aux jeux de hasard et d'argent	73
2.6.2	Perception de la vulnérabilité de l'adolescent aux jeux de hasard et d'argent	75
2.7	Perception du rôle parental théorique et opérationnel.....	80
Chapitre 4 : Discussion		89
1.	<i>Discussion des résultats</i>	90
1.1	Représentation des jeux de hasard et d'argent et de leur utilisation familiale.....	92
1.2	Reconnaissance de la problématique chez la population adolescente.....	95
1.3	Attitudes et comportements parentaux des répondants.....	98
2.	<i>Limites de la recherche</i>	102
3.	<i>Réflexion en regard d'une approche systémique de la problématique du jeu pathologique</i>	103
4.	<i>Réflexion sur la nécessité et les difficultés d'un dépistage précoce des problèmes de jeu chez les parents joueurs pathologiques</i>	109

5. <i>Conclusion</i>	111
5.1 Avenues de recherche.....	113
5.2 La mobilisation du système familial.....	113

Bibliographie	xvi
---------------------	-----

Annexes	xxvii
---------------	-------

Liste des tableaux

Tableau I :

Critères diagnostiques du jeu pathologique

Tableau II :

Taux de prévalence de joueurs problématiques et pathologiques chez les populations québécoises adolescente et adulte

Tableau III :

Profils A et B des répondants de l'étude

Tableau IV :

Caractéristiques socio-démographiques des répondants de l'étude

Tableau V :

Caractéristiques économiques des répondants

Tableau VI :

Résultats des répondants aux critères du DSM-IV

Figure 1 :

Perception chez les parents joueurs de la sévérité de la problématique des jeux de hasard et d'argent chez la population adolescente

Liste des sigles et des abréviations

- Atlas-Ti : Logiciel de soutien d'analyse qualitative
- CLSC : Centre local des services communautaires
- CHRDL : Centre hospitalier régional de Lanaudière
- CQEPTJ : Centre québécois d'excellence pour la prévention et le traitement du jeu
- DSM-IV : Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux de l'association américaine de psychiatrie
- GAM-ANON : Mouvements d'entraide pour les proches de joueurs pathologiques
- SOGS : South Oaks Gambling Screen
- SOLAS : South Oak Leisure Activities Screen

À mes parents ...

Remerciements

Ces premiers remerciements reviennent aux femmes et aux hommes qui ont accepté de partager leurs opinions et leur vécu dans le cadre de cette étude. Je vous remercie de votre authenticité et de votre générosité.

Je remercie Madame Pauline Morissette, directrice de ce mémoire pour son enseignement juste et inspirant. Je la remercie également pour l'accueil de mes anxiétés et de mes doutes qui ont été de fidèles compagnons tout au long de cette belle aventure. Je vous remercie de croire en mes capacités, chacune de nos rencontres a été enrichissante. Je vous souhaite une très belle continuité.

Je remercie également Madame Diane Arseneault, chef de service du Centre Le Tremplin, pour la confiance et l'intérêt porté à cette étude. Merci Diane d'être toujours derrière mes choix professionnels. Je tiens également à remercier tous mes collègues qui se sont impliqués de près ou de loin dans le projet. Sans votre collaboration, ce projet n'aurait pu être possible.

Un merci tout particulier à Daniel, Rachel et Eliane pour votre soutien au quotidien. Je vous remercie pour votre grande compréhension et votre amour. Daniel, ce mémoire, il est aussi de toi... Et vous les filles ... Si un jour, vous décidez de vous lancer dans cette belle aventure, vous pourrez compter sur mon écoute, mon soutien... Je vous aime tous les trois, très fort.

Enfin, je remercie mes parents; Lucile M. Gagnon et André Gagnon. Vous inspirez le goût au dépassement, à la réflexion, à la vie... Merci pour tout, je vous aime.

CHAPITRE 1 - Problématique et cadre conceptuel

1. Présentation de la problématique

Bien que l'utilisation des jeux de hasard et d'argent, sous forme légale ou non, a été présente de tout temps, à travers sociétés et cultures (Suissa, 2003), l'engouement actuel pour ce type d'activités et l'omniprésence de ces jeux dans la société nord-américaine nous apparaissent préoccupants. En effet, les générations québécoises actuelles sont les premières à évoluer dans une société où les jeux de hasard et d'argent font l'objet d'une telle promotion et y sont présentés comme un loisir socialement acceptable et accessible.

Les recherches dans le domaine des jeux de hasard et d'argent nous apprennent que les parents démontrent une ouverture et une tolérance envers l'utilisation récréative des jeux de hasard et d'argent. Certains parents adoptent des comportements et des attitudes qui favorisent l'introduction de la pratique des jeux de hasard et d'argent chez les enfants en très bas âge comme une activité de divertissement familial et socialement acceptable (Griffiths, Wood, 2000).

Dans certains cas même, les parents sont les initiateurs des enfants aux jeux de hasard et d'argent (Gupta, Derevensky, 1997; Brown, 1987; Mireault, 1986) et offrent des occasions pour

poursuivre l'activité. Fait inquiétant, les enfants seraient plus à risque de développer un problème relié aux jeux de hasard et d'argent s'ils commencent à jouer avant l'âge de huit ans (Fisher, 1992). Ainsi, les parents pourraient tenir un rôle d'importance dans le développement d'habitudes de jeu chez leurs enfants.

Parallèlement, nous savons qu'une des conséquences possibles de la tolérance sociale envers les jeux de hasard et d'argent est que les parents, influencés par ce courant, ne sont pas tout à fait conscients des implications d'un tel renforcement social sur les comportements des adolescents en regard des jeux de hasard et d'argent. Bien que le pourcentage de parents qui perçoivent le gambling comme étant une activité de loisir familial acceptable ait diminué depuis 1995 (Ladouceur, Vitaro, Côté, 2001), certains parents demeurent peu conscients des risques associés aux habitudes précoces du gambling dont, celui de développer une dynamique de jeu pathologique.

Les recherches nous apprennent également que les parents se sentent peu concernés et demeurent peu interventionnistes en regard de l'utilisation que font les adolescents des jeux de hasard et d'argent. Derevensky et Gupta (1996) estiment que le manque de conscientisation des adultes en général, fait en sorte que peu d'encadrement est assuré auprès des jeunes et favorise l'espace à

la pratique libre, parfois problématique, des activités de jeu. D'autre part, les parents québécois, lors d'un sondage téléphonique en 1998, se disaient majoritairement (91%) en accord avec l'implantation d'un programme de prévention dans les écoles, mais aucun d'entre eux n'a suggéré qu'ils soient d'une quelconque façon impliqués dans le dit programme de prévention (Ladouceur, Jacques, Ferland, Giroux, 1998).

En contre partie, plusieurs parents ne sont pas informés des problèmes de jeu de leurs enfants et demeurent peu curieux ou attentifs à l'utilisation que font leurs adolescents des jeux de hasard et d'argent (Georges, Schroeder, 1996). Plusieurs d'entre eux, auraient de la difficulté en fait à reconnaître les symptômes du gambling chez les adolescents et auraient plutôt tendance à attribuer les changements de comportements au passage obligé de l'adolescence.

Or, l'attitude libérale de certains parents en regard de l'utilisation familiale des jeux de hasard et d'argent, leur méconnaissance des risques associés à l'initiation précoce à ce type d'activités et le peu de préoccupation qu'ils démontrent face à l'utilisation qu'en font leurs enfants sont d'autant plus préoccupantes du fait que le phénomène de la dépendance aux jeux de hasard et d'argent est en

constante progression chez les populations adulte et adolescente (Chevalier et Allard, 2001, Ladouceur et al., 2000).

Mon expérience pratique en tant que travailleuse sociale au sein d'une équipe de réadaptation en jeu pathologique au Centre Le Tremplin du Centre Hospitalier Régional de Lanaudière (CHRDL), explique mes préoccupations en regard de la tolérance sociale envers les jeux de hasard et d'argent et de ses effets sur les attitudes et les comportements des parents. Maintenant avisée du fait que certains parents de la population en général méconnaissent les risques associés à l'initiation précoce des enfants aux jeux de hasard et d'argent et de leur tendance à adopter une attitude libérale en regard de ce type d'activités, je me questionne sur la présence de ces mêmes conduites spécifiquement chez les parents joueurs pathologiques et alors, de leur incidence sur les comportements de leurs adolescents. Et ce, d'autant plus que la littérature scientifique nous apprend que dans les familles où l'un des parents présente des problèmes de jeu pathologique, nous retrouvons un plus fort pourcentage d'adolescents présentant des difficultés reliées à leur utilisation des jeux de hasard et d'argent.

À partir du moment où il est reconnu que les attitudes et les comportements parentaux sont des facteurs significatifs dans le

développement des habitudes de jeu chez les adolescents (Ladouceur, Vitaro, Côté, 2001), il nous semble important d'approfondir nos connaissances en regard des conduites des parents joueurs et de réfléchir à de nouvelles pistes d'intervention pouvant contrer le développement d'habitudes de jeu chez les adolescents.

Les représentations sociales étant à la base des comportements et attitudes des individus, nous souhaitons, sous cet angle d'analyse, approfondir nos connaissances des conduites des parents joueurs. Nous explorerons donc les perceptions qu'entretiennent les parents joueurs des jeux de hasard et d'argent. Nous souhaitons ainsi réfléchir à d'éventuelles stratégies d'interventions bénéfiques aux parents joueurs qui consultent au Centre Le Tremplin et du même coup bénéfiques aussi à leurs adolescents considérés jusqu'ici plus à risque de développer des difficultés reliées au jeu.

La question suivante est donc à la base de cette étude :

- Quelles sont les représentations sociales entretenues par les parents joueurs pathologiques des jeux de hasard et d'argent à la base de leurs attitudes et de leurs comportements en regard de l'utilisation de ces jeux par leurs adolescents?

2. Recension des écrits et cadre conceptuel

2.1 Définition des concepts de jeu problématique et pathologique

La terminologie varie considérablement lorsque vient le moment de traiter du « jeu excessif », du « jeu pathologique », du « jeu problématique » ou du « gambling ». Selon certains auteurs « tant au niveau des définitions et des modèles explicatifs que des propositions d'action thérapeutique ou préventive, il n'existe actuellement pas de consensus en matière de jeu pathologique. » (Valleur, Velea, 2002, p.5). Néanmoins, la définition inscrite au manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM-IV) semble être la plus largement reconnue et utilisée. Pour ces motifs, nous avons choisi de retenir cette définition pour les fins de cette étude. Le DSM-IV publié par l'Association américaine de psychiatrie catégorise le jeu pathologique dans les troubles du contrôle des impulsions non classés dans les autres catégories et définit le jeu excessif comme une pathologie qui se traduit par «une pratique inadaptée, persistante et répétée du jeu qui perturbe l'épanouissement personnel, familial ou professionnel» (Ladouceur et al. , 2000).

Dix critères établis par l'Association américaine de psychiatrie sont utilisés pour évaluer une pratique inadaptée des jeux de hasard et

d'argent chez un individu (tableau 1, p.9). Ils abordent le joueur en regard des comportements reliés à sa pratique de jeu ainsi que sur l'intensité de ses habitudes (Ladouceur, Sylvain, Boutin, Doucet, 2000). Pour être considéré comme joueur pathologique, un individu doit répondre positivement à au moins cinq critères. Le joueur problématique est celui qui répond positivement à certains critères sans atteindre le nombre minimum pour être reconnu joueur pathologique.

Tableau I : Critères diagnostiques du jeu pathologique

Critères diagnostiques du jeu pathologique*

A. Pratique inadaptée, persistante et répétée du jeu, comme en témoigne au moins cinq des manifestations suivantes :

1. préoccupation par le jeu (p.ex., préoccupation par la remémoration d'expériences de jeu passées ou par les moyens de se procurer de l'argent pour jouer)
2. besoin de jouer avec des sommes d'argent croissantes pour atteindre l'état d'excitation désiré
3. efforts répétés mais infructueux pour contrôler, réduire ou arrêter la pratique du jeu
4. agitation ou irritabilité lors des tentatives de réduction ou d'arrêt de la pratique du jeu
5. joue pour échapper aux difficultés ou pour soulager une humeur dysphorique (p. ex., des sentiments d'impuissance, de culpabilité, d'anxiété, de dépression)
6. après avoir perdu de l'argent au jeu, retourne souvent jouer un autre jour pour recouvrer des pertes (pour « se refaire »)
7. ment à sa famille, à son thérapeute ou à d'autres pour dissimuler l'ampleur réelle de ses habitudes de jeu
8. commet des actes illégaux, tels que falsifications, fraudes, vols ou détournements d'argent pour financer la pratique du jeu
9. met en danger ou perd une relation affective importante, un emploi ou des possibilités d'étude ou de carrière à cause du jeu
10. compte sur les autres pour obtenir de l'argent et se sortir de situations financières désespérées dues au jeu

B. La pratique du jeu n'est pas mieux expliquée par un épisode maniaque.

Selon le manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux, American psychiatric association, 1996

2.2 Taux de prévalence des joueurs problématiques et pathologiques chez les populations adolescente et adulte

Comme nous l'avons précédemment abordé, le phénomène de la dépendance aux jeux de hasard et d'argent est en constance progression autant chez la population adulte que chez les adolescents. Il est préoccupant de constater que malgré le fait que les adolescents sont plus nombreux à présenter des problèmes de jeu pathologique que les adultes, leurs difficultés demeurent peu reconnues par leurs parents. Dans le but de bien comprendre l'ampleur du phénomène, nous vous proposons un comparatif des taux de prévalence des joueurs problématiques et pathologiques chez les populations adolescente et adulte.

Nous observons dans la littérature scientifique de grandes variations des taux de prévalence des joueurs adolescents problématiques et pathologiques. Par exemple, le pourcentage de joueurs pathologiques chez les adolescents peut varier de 2,5% à 8% selon les études. Cette importante différence entre les taux de prévalence peut notamment s'expliquer par la diversité des méthodologies utilisées et les caractéristiques des populations à l'étude.

L'écart se rétrécit toutefois lorsque l'on compare spécifiquement les résultats des recherches québécoises. Nous retenons deux études qui ont été menées à la fin des années quatre-vingt-dix, auprès de deux populations d'adolescents(es) âgés(es) de plus de douze ans. D'abord, celle de Gupta et Derevensky en 1998, qui est une étude effectuée auprès de jeunes étudiants anglophones de la région de Montréal. En utilisant les critères du DSM-IV, ils obtiennent un taux de prévalence de 4,7% de joueurs pathologiques et un taux de 3,3% de joueurs problématiques. Un an plus tard, Ladouceur, Boudreault et al. (1999) publient leurs résultats de recherche. Cette étude est effectuée cette fois-ci à partir du questionnaire SOGS (South Oaks Gambling Screen, (Winters et al. 1993)), un outil validé et utilisé auprès des populations adolescente et adulte dans certaines études épidémiologiques nord-américaines (annexe I). Le taux de prévalence de joueurs pathologiques identifié par l'équipe Ladouceur est légèrement inférieur à celui rapporté dans l'étude précédente. Ce sont 2,6% des étudiants rencontrés qui présentent une dynamique de jeu pathologique. Toutefois, le taux de prévalence de joueurs problématiques de 4,8% est légèrement supérieur aux résultats de Gupta et Derevensky.

Malgré cette variabilité des taux de prévalence en regard des problèmes de jeu chez la population adolescente, les chercheurs s'entendent pour affirmer que le taux de joueurs pathologiques

chez les adolescents est plus élevé que chez les adultes. (Gupta, Derevensky, 1998 ; Jacobs, 2000 ; Shaffer, Hall, 1996, Ladouceur et al, 2000). La plupart des recherches ont démontré que les taux de prévalence de joueurs pathologiques adolescents se retrouvent entre deux à quatre fois plus élevés que ceux estimés pour la population adulte (Gupta, Derevensky, 1998; Jacobs, 2000 ; Shaffer, Hall, 1996). Le taux de prévalence de joueurs pathologiques adultes serait d'environ de 2,1% pour l'ensemble des provinces canadiennes alors que 2,4% seraient joueurs problématiques (Ladouceur, Jacques, Ferland, Giroux, 1998). Ces taux sont d'ailleurs comparables à ceux des autres pays industrialisés. Une augmentation significative du taux de prévalence des joueurs pathologiques adultes a été observée entre 1991 et 1999. En effet, il est passé de 1,2% à 2,1% (Ladouceur, Vitaro, Arseneault, 1998) quoiqu'il demeure toujours inférieur à celui de la population adolescente (tableau II, p.13).

Tableau II

Taux de prévalence de joueurs problématiques et pathologiques
chez les populations québécoises adolescente et adulte

Population adolescente		Population adulte	
Prévalence de joueurs problématiques	Prévalence de joueurs pathologiques	Prévalence de joueurs problématiques	Prévalence de joueurs pathologiques
3.3% (Gupta et Derevensky, 1998)	4,7% (Gupta et Derevensky, 1998)	2,4% (Ladouceur, Jacques et al. 1999)	2,1% (Ladouceur, Jacques et al. 1999)
4,8% (Ladouceur, Boudreault et al., 1999)	2,6% (Ladouceur, Boudreault et al., 1999)		

Ces taux de prévalence plus bas chez la population adulte porte bon nombre de chercheurs à percevoir la population adolescente plus vulnérable à développer une dynamique problématique en regard des jeux de hasard et d'argent (Fisher, 1992 ; Griffiths, 1995 ; Shaffer, Labrie, Scanlan, Cummings, 1994). Shaffer et Hall, en 1996, formulèrent l'hypothèse que cette plus grande vulnérabilité serait explicable par le phénomène même de l'adolescence, période de la vie où la fragilité de l'être et les comportements à risques sont la norme pour cette population.

2.3 Attitudes et comportements des parents en regard des jeux de hasard et d'argent

Comme nous l'avons abordé précédemment, les recherches scientifiques ont permis d'identifier certaines attitudes et certains comportements chez les parents de la population en général qui favorisent le développement d'habitudes de jeux chez les enfants. La perception des jeux de hasard et d'argent comme un loisir familial acceptable, la méconnaissance des risques associés à l'initiation précoce et finalement le peu d'encadrement parental en regard de ce type d'activité sont des facteurs qui ont été étudiés et approfondis au cours des dernières années. Les sections suivantes apportent quelques précisions à ce sujet.

2.3.1 Les jeux de hasard et d'argent comme activité de loisir familial

La tolérance sociale envers les jeux de hasard et d'argent favorise l'introduction de telles pratiques dans les familles québécoises (Griffiths, Wood, 2000). Comme nous l'avons déjà mentionné, dans certains cas, les parents sont les initiateurs de leurs enfants aux jeux de hasard et d'argent. Selon les résultats d'une étude de Shaffer (1996) effectuée auprès d'élèves du niveau secondaire, utilisateurs des jeux de hasard et d'argent, 15% d'entre eux ont effectué leur premier pari avec un de leurs parents. Or, nous

savons que l'initiation en bas âge est un des facteurs de risque au développement de futures habitudes problématiques de jeu chez l'enfant. Les joueurs pathologiques auraient effectivement été initiés plus jeunes à cette activité, soit aux alentours de dix ans et ce, comparativement aux pairs qui ne présentent pas de problèmes reliés au jeu (Fisher, Balding, 1993 ; Gupta, Derevensky, 1997,1998 ; Wynne, Smith, Jacobs, 1996).

De plus, nous savons que le milieu familial peut faciliter la disponibilité aux jeux de hasard. Selon les résultats d'un sondage effectué en 1998, dans la région de Québec, 42% des parents ont affirmé qu'ils parient occasionnellement en compagnie de leurs enfants (Ladouceur et al. 1998). Une seconde étude (Gupta, Derevensky, 1997), cette fois effectuée auprès d'une population d'étudiants âgés de neuf à quatorze ans, nous apprend que c'est 40% des enfants qui ont utilisé les jeux de hasard et d'argent avec leurs parents, au cours de l'année précédente.

Les études nous apprennent également que les parents sont davantage portés à parier avec leurs fils qu'avec leurs filles et que les jeux les plus populaires dans ce contexte sont la loterie, le bingo et les jeux de cartes (Ladouceur, Dubé, Bujold, 1994). Les loteries instantanées, communément appelées « gratteurs », semblent bénéficier d'un statut privilégié au sein de la famille. Ce

sont 85% des parents qui acceptent d'acheter de ces loteries à leurs enfants lorsque ceux-ci leur en font la demande (Ladouceur, Jacques, Ferland, Giroux, 1999).

2.3.2 Encadrement de l'utilisation des jeux de hasard et d'argent

Jusqu'à maintenant les recherches nous apprennent que les parents se sentent peu concernés et qu'ils interviennent peu face à l'utilisation que font leurs adolescents des jeux de hasard et d'argent. Au cours d'une étude menée par Ladouceur et al. (1998), seulement 28% des parents québécois interrogés ont affirmé savoir que leur enfant avait déjà parié. Cinquante pour cent (50%) d'entre eux ont affirmé n'avoir aucune inquiétude en regard de l'utilisation que font leurs enfants des jeux de hasard et d'argent et seulement 40% ont tenté de contrôler ces activités. À la lueur de ces résultats, il semble que les parents soient peu nombreux à se préoccuper de l'utilisation que font leurs adolescents des jeux de hasard et d'argent, notamment lorsqu'on sait que plus de 80% des adolescents du secondaire ont déjà parié une fois dans leur vie (Gupta, Derevensky, 1998 ; Volberg, 1998 ; Govoni, Rupcich, Frish, 1996). Lors d'un sondage effectué à Atlantic City, cette fois auprès d'une population d'étudiants de niveau secondaire ayant déjà parié, 79% d'entre eux ont affirmé que leurs parents étaient

informés de leurs activités illégales mais qu'ils se montraient peu concernés et encadrants en regard de leurs activités (Arcuri, Lester, Smith, 1985).

D'autre part, dans le cas où les parents sont conscients de la présence du phénomène du jeu chez les adolescents, plusieurs d'entre eux entretiennent une mauvaise perception des méfaits possibles et sous-estiment les risques associés à l'utilisation des jeux de hasard et d'argent (Georges, Schroeder, 1996). En fait, c'est le phénomène de la consommation d'alcool et de drogues chez les adolescents qui semblent encore principalement retenir l'attention des parents.

2.4 Coexistence de problèmes de jeu chez le parent et l'adolescent

Les parents semblent donc, dans certains cas, avoir un rôle à jouer dans le développement d'habitudes de jeu chez leurs enfants. Plus spécifiquement en ce qui concerne les familles où un parent est joueur pathologique, plusieurs recherches ont montré le lien entre la présence de ce type de difficultés chez un parent et l'apparition subséquente d'une dynamique de jeu problématique ou pathologique chez leurs adolescents, mais sans toutefois analyser les attitudes et les comportements de ces parents (Dell, Ruzicka,

Palisi, 1981 ; Lesieur, Klein, 1987 ; Ide Smith, 1988 ; Ladouceur, Mireault, 1988 ; Lesieur, Rothschild, 1989 ; Fisher, Balding, 1993 ; Winters, Stinchfield, Fulkerson, 1993 ; Browne, Brown, 1993 ; 1994, Griffiths, 1995 ; Volberg, 1998). On a constaté que les joueurs pathologiques ont plus souvent un parent présentant un problème de jeu (Gupta, Derevensky, 1998).

Les membres de la famille d'un joueur pathologique sont plus susceptibles de développer un quelconque problème de dépendance. Ainsi, 20% des joueurs pathologiques ont évolué dans un environnement dans lequel étaient présents des problèmes de jeu et 25% des enfants de joueurs pathologiques présentent un problème de dépendance tel qu'un problème de consommation et ou de jeux de hasard et d'argent (Lorenz, Shuttlesworth, 83; Lesieur, Klein, 87). Lesieur et al. (1986) rapportent que parmi une population de patients présentant un problème de consommation d'alcool et drogues ; 39% de ceux dont le père présente ou présentait un problème de jeu excessif, sont eux-mêmes des joueurs excessifs. La présence d'une même problématique chez la mère aurait été identifiée également comme un facteur significatif (Lesieur, Blume, Zoppa, 1986). Abbott et Cramer (1993) qualifient même le «gambling» comme étant une affaire de famille car selon les résultats de leur recherche, dans la majorité des familles où l'on retrouve un joueur, il y a aussi un

autre membre de la famille qui s'adonne au même genre d'activité de jeu de hasard et d'argent. En fait, l'expérience du jeu excessif comme d'autres dépendances se vivrait en continuité d'une génération à une autre (Lorenz, Shuttleswort, 1983).

Certaines études confirment que la présence d'une dynamique de jeu chez le parent est un facteur de prédiction significatif de la participation de leurs adolescents à ces mêmes activités (Arcuri, Lester, Smith, 1985 ; Jacobs, 1989 ; Lesieur, Rothschild, 1989). Actuellement, aucune étude à notre connaissance, ne permet de savoir si cette coexistence des problèmes de jeu chez le parent et l'enfant est favorisée par des attitudes et comportements du parent joueur semblables à ceux identifiés chez les parents de la population en général.

Comme nous l'avons vu précédemment, la tendance de certains parents à parier avec leurs enfants, à percevoir les jeux de hasard et d'argent comme une activité familiale acceptable, leur méconnaissance des risques associés à une telle pratique et enfin, la nature de l'encadrement sont des facteurs qui peuvent influencer l'utilisation que font leurs adolescents des jeux de hasard et d'argent. Nous supposons que de telles conduites chez les parents joueurs pourraient être également présentes.

2.5 Attitudes et comportements des parents joueurs pathologiques sous l'angle des représentations sociales

La théorie des représentations sociales fortement développée au courant des années soixante dans le champ de la psychologie sociale européenne par S. Moscovi, est fréquemment utilisée dans le domaine d'étude de la toxicomanie, problématique présentant d'ailleurs plusieurs similitudes avec le domaine du jeu pathologique. Moscovi introduit l'idée que pour les individus, les représentations sont des guides pour l'action (Abric, 1994). Cette perspective nous apparaît donc comme un angle d'analyse pertinent pour approfondir notre compréhension des attitudes et des comportements des parents joueurs visés par cette étude. Analyser par l'angle des représentations, c'est observer comment les comportements des individus sont engendrés par leurs perceptions des choses.

Autrement dit, cette théorie propose de ne pas s'intéresser uniquement aux comportements et aux attitudes directement observables chez les individus en regard d'un objet, ici les jeux de hasard et d'argent, mais davantage au sens, à la dimension symbolique, soit à la perception que ces individus entretiennent de cet objet. Selon la perspective des représentations sociales, la perception que les parents entretiennent de l'utilisation des jeux de hasard et d'argent par les adolescents, joue un rôle plus important

dans l'adoption de leurs comportements et attitudes que les caractéristiques objectives des activités de jeux chez la population adolescente. La compréhension d'un comportement d'un individu ou d'un groupe en rapport à un objet nécessite donc l'exploration de la conception de cet objet entretenue par les sujets.

Bien que la littérature scientifique présente différentes définitions du concept de représentation sociale, nous retenons pour les fins de cette étude la définition d'Abric (1994) qui insiste davantage sur cette fonction d'orientation des conduites de représentations sociales ce qui nous intéresse particulièrement.

« La représentation fonctionne comme un système d'interprétation de la réalité qui régit les relations des individus à leur environnement physique et social. Elle va déterminer leurs comportements ou leurs pratiques. La représentation est un guide pour l'action, elle oriente les actions et les relations sociales (Abric, 1994, p 13).

La présente recherche propose donc qu'un regard exploratoire soit posé sur les perceptions qu'entretiennent les parents joueurs des jeux de hasard et d'argent. Nous souhaitons plus précisément repérer et explorer les éléments constitutifs de ces représentations, opinions et croyances qui guident et balisent leurs actions en regard de l'utilisation que font les adolescents des jeux de hasard et d'argent. Cet exercice permettra, nous l'espérons, une meilleure compréhension de l'origine des comportements et des attitudes des

parents joueurs envers l'utilisation des jeux de hasard et d'argent par les adolescents.

2.6 Approche et intervention actuelles auprès des joueurs pathologiques

Au Québec, jusqu'à maintenant, ce sont principalement les interventions cognitives comportementales qui prédominent dans le domaine du jeu. Il faut savoir qu'en 2001, à la demande du Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS), un programme expérimental de traitement des problèmes de jeu débuta dans plusieurs organismes et établissements québécois. À l'époque, c'est le programme de traitement du Centre québécois d'excellence pour la prévention et le traitement du jeu (CQEPTJ) de l'Université Laval, basé spécifiquement sur une approche cognitive comportementale, qui a été retenu. L'équipe, dirigée par Robert Ladouceur, a donc alors reçu le mandat de procéder à la formation des intervenants et d'assurer l'expérimentation de ce programme à travers le Québec. C'est ce qui explique l'omniprésence actuelle de cette approche dans le domaine du jeu.

Selon cette approche, l'intervention vise notamment à amener le joueur, par un suivi individuel, à prendre conscience de ses pensées à risques et erronées, tout en apprenant à les corriger et ainsi à comprendre mieux les divers facteurs qui influent sur la

persistance du jeu. L'intervention vise également à améliorer les habiletés du joueur à résoudre ses problèmes, des lacunes à ce niveau étant fréquentes chez les personnes aux prises avec des difficultés de jeu. Dans le même sens, un travail au niveau des habiletés sociales du joueur et de sa capacité à s'affirmer peuvent faire partie des objectifs d'intervention (Ladouceur et al, 2000).

Les premiers résultats de l'évaluation de ce programme expérimental (Audet et al, 2003) montrent que la plupart des milieux professionnels, ayant participé à l'expérimentation, ont conservé une bonne partie de leurs traditions et de leurs pratiques thérapeutiques déjà présentes dans leur milieu (approche bio-psycho-sociale) et ont plutôt adapté le programme du CQEPTJ pour qu'il colle davantage à leur philosophie d'intervention. Plusieurs stratégies d'adaptation ont été utilisées par les centres, notamment : l'utilisation des approches de groupes et l'implication des membres de l'entourage.

Au cours des trois dernières années, les intervenants de l'équipe en jeu pathologique du Centre Le Tremplin se sont également questionnés face aux limites de l'approche cognitive comportementale. Comme bien d'autres organismes et établissements, l'équipe a fait preuve d'initiatives et de créativité dans le but d'améliorer la réponse aux besoins de services des

joueurs et de leur entourage. Des stratégies d'adaptation semblables aux autres centres ont été mises en place tels que des services à l'entourage. Actuellement, ces services à l'entourage sont offerts sous forme de rencontres individuelles ou de groupe avec l'objectif d'aider le ou la conjoint(e) à développer des stratégies d'adaptation à la situation de son partenaire aux prises avec les problèmes de jeu. Nous constatons que rarement, les conjoints sont rencontrés en entrevue conjugale et les enfants de ces joueurs demeurent les grands absents de ces services.

Il semble donc y avoir des lacunes importantes en regard de la réponse aux besoins de services « familiaux » des joueurs adultes car jusqu'à ce jour, les interventions à composantes multiples, individuelles, familiales et conjugales ont été peu mises de l'avant et lorsque utilisées, elles ont peu fait l'objet d'évaluation en regard de leur réelle efficacité.

Nous croyons que d'explorer les représentations qu'entretiennent les parents joueurs des jeux de hasard et d'argent et d'approfondir notre compréhension de leurs attitudes et comportements en regard de l'utilisation de ce type de jeux par leur adolescent, nous aidera à réfléchir à de nouvelles pistes d'intervention spécifiques à cette clientèle.

3. Objectifs de recherche

La présente recherche vise à explorer les représentations qu'entretiennent les parents joueurs pathologiques des jeux de hasard et d'argent.

Spécifiquement, l'étude vise :

- par l'angle des représentations sociales, à explorer les perceptions qu'entretiennent les parents présentant une problématique de jeu pathologique des jeux de hasard et d'argent.
- à susciter une réflexion sur le lien qu'il peut y avoir entre la représentation des jeux de hasard et d'argent chez les parents joueurs et leurs comportements ou leurs attitudes en regard de l'utilisation de ces jeux par leur adolescent.
- à dégager de potentielles pistes de réflexion en regard d'intervention auprès des parents présentant une problématique de jeu pathologique visant à la modification de ces attitudes et comportements.

CHAPITRE 2 - Cadre méthodologique

1. Le choix de la méthode de recherche

Cette recherche repose sur une méthodologie qualitative. Deux principaux motifs imposent en quelque sorte ce choix : la visée exploratoire de cette étude, mais également les lacunes observées au niveau des connaissances scientifiques favorisées par la prédominance des recherches quantitatives dans le domaine d'étude qu'est le jeu pathologique.

Effectivement, nous connaissons ce champ d'étude comme étant relativement récent et sommes conscients que le choix de la méthode d'observation devait permettre un regard exploratoire de ce phénomène. Nous avons ainsi fait le choix d'aborder l'objet de notre étude de manière ouverte et assez large comme le demande et le permet la recherche qualitative (Mucchielli, 1996). Nous visons à découvrir les différentes des parents joueurs et à démontrer la diversité, soit de mettre en lumière la variété de leurs expériences et de leurs opinions.

Les parents joueurs ont donc été invités au cours d'une entrevue, à nous partager leurs expériences, leurs sentiments et le sens qu'ils donnent à leurs comportements en regard de l'utilisation des jeux de hasard et d'argent par leurs adolescents. Dans ce sens, la méthode de recherche privilégiée pour cette étude se situe dans

une perspective phénoménologique et a permis comme nous le souhaitons, l'exploration et une meilleure compréhension des représentations entretenues par le parent joueur.

2. Échantillon et procédure

L'étude a été réalisée en collaboration avec le Centre public de désintoxication et de réadaptation Le Tremplin dans la région de Lanaudière. Ce centre relève administrativement du Centre Hospitalier régional de Lanaudière, le CHRDL. Les équipes spécialisées dans l'intervention auprès des joueurs pathologiques des trois points de service ont été impliquées dans le processus. L'ensemble des professionnels de ces équipes a accepté de collaborer à cette étude.

La clientèle de ce centre a été sollicitée pour participer à la recherche au moment de l'accueil de leur demande de services. À ce moment, ce sont les intervenants du Centre Le Tremplin qui avaient comme mandat de présenter brièvement le projet de recherche et de remettre le formulaire d'information (annexe II) aux parents répondants aux critères. En dernier lieu, ils devaient nous mettre en contact avec les individus désireux de participer à l'étude. Nous qualifions l'échantillon de cette étude de non-probabiliste et d'intentionnel du fait qu'il a été formé d'individus

accessibles et volontaires au moment de leur inscription au Centre Le Tremplin.

Bien qu'au départ nous avions prévu la participation de dix individus, la taille de l'échantillon a été déterminée davantage par des facteurs contextuels. Nous sommes demeurés dépendants du nombre et de la fréquence des demandes de services effectuées aux trois points de services du Centre Le Tremplin entre les mois d'avril et décembre 2003. Fort heureusement, seulement trois individus ont refusé de collaborer au projet et ce sont neuf individus qui ont finalement pris part à l'étude. Ce nombre, bien que limité, a permis de recueillir une quantité suffisante d'éléments nouveaux sur le sujet à l'étude. Nous n'avons pas atteint le point de saturation, c'est-à-dire le moment où la cueillette d'informations présente un rendement décroissant et qui théoriquement, annonce la fin prochaine d'une recherche. (Deslauriers, 1991). Toutefois, la taille de l'échantillon de cette étude a permis l'atteinte des objectifs d'exploration des représentations des parents de l'utilisation des jeux de hasard et d'argent par les adolescents.

Au moment de l'élaboration du projet, un seul profil d'individu était recherché (profil A). Nous souhaitions rejoindre des adultes présentant un problème de jeu pathologique, parents d'au moins un adolescent âgé entre douze et dix-sept ans et qui n'avaient pas

encore débuté un travail cognitif en regard de leur problématique de jeu au Centre Le Tremplin. Un mince taux de refus a été enregistré pour le profil A. En effet, un seul parent sur les neuf sollicités a refusé de participer.

Au cours de la cueillette d'informations, il nous est apparu pertinent de rencontrer des individus dits « cas négatifs » dans le but d'approfondir et de circonscrire les informations jusque là obtenues auprès des personnes de profil A. Ces individus diffèrent de ceux du premier profil du fait qu'ils ont terminé leur démarche de réadaptation en regard de leur dynamique de jeu et ne présentent plus, au sens du DSM-IV, un problème de jeu pathologique. Un seul répondant du profil B a pu être rencontré. Les individus de cette population, ne bénéficiant plus activement des services du centre, ont été difficiles à rejoindre. De plus, une fois contactée, le taux de refus chez cette population a été plus élevé que pour les répondants de profil A. En fait, ce sont deux individus de profil B sur trois rejoints qui ont refusé de participer à cette recherche. Nous supposons qu'ayant terminé leur suivi thérapeutique, les bénéfices associés à la participation d'un tel projet pour cette population leur semblaient moins nombreux et de moindres importances.

Tableau III : Profils A et B des répondants de l'étude

Profil A	Profil B
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir effectué une demande d'aide au Centre Le Tremplin ▪ Répondre positivement à 5 critères et plus du DSM-IV ▪ Etre le parent d'au moins un adolescent âgé de 12 ans et plus ▪ Le sujet ne doit pas avoir débuté un travail de restructuration cognitive en regard de sa problématique de jeu. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir effectué une demande d'aide au Centre Le Tremplin ▪ Répondre négativement à tous les critères du DSM-IV et être abstinent ▪ Etre le parent d'au moins un adolescent âgé de 12 ans et plus ▪ Le sujet doit avoir complété le programme de traitement en jeu pathologique du Centre le Tremplin.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Huit sujets ont été rencontrés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un sujet a été rencontré

L'échantillon est composé finalement de neuf participants. Huit d'entre eux sont des cas positifs c'est à dire qu'ils répondent aux caractéristiques du profil (A) telles que décrites au tableau III (p.31) et un seul présente un profil de type (B).

3. Le déroulement des entrevues et les thèmes abordés

Etant donné la nature exploratoire de cette étude, l'entrevue semi-dirigée nous est apparue comme l'outil de cueillette à privilégier. La souplesse et la flexibilité qu'offre ce type d'outil a permis d'accéder à l'expérience des parents joueurs et à leurs représentations de l'utilisation des jeux de hasard et d'argent (Deslauriers, 1991).

Un nombre restreint de questions ont servi de base à l'entrevue (annexe III). Des questions telles que «Parlez moi du gambling... », «Pouvez-vous me parler de l'utilisation des jeux de hasard et d'argent par les adolescents ? » « Comment se passe l'utilisation des jeux de hasard et d'argent dans votre famille ? » ont incité, par leur ouverture et leur flexibilité, au partage de l'expérience vécue du parent joueur. Les participants ont donc été invités à livrer leurs connaissances sous un mode conversationnel à partir de certains thèmes en lien avec la littérature. Les principaux sujets abordés ont été : (1) la nature du gambling, (2) l'utilisation des jeux

de hasard et d'argent par la population adolescente, (3) l'utilisation des jeux de hasard et d'argent dans leur famille, (4) leur rôle de parent. Après avoir complété deux entrevues, le thème de la vulnérabilité des adolescents aux jeux de hasard et d'argent en rapport avec celle des adultes est devenu fort présent. Les parents se sont montrés très avisés à ce sujet et nous avons jugé pertinent d'inclure ce thème sous forme d'une nouvelle question de base pour les entrevues suivantes.

Les entrevues se sont déroulées dans les locaux du Centre Le Tremplin. Au besoin, nous nous déplaçons au point de service le plus accessible pour le répondant dans le but de faciliter leur participation à l'étude. En début de chaque entretien, le projet de recherche était présenté une dernière fois au participant afin de s'assurer qu'il possède toutes les informations nécessaires à un consentement éclairé. À cet effet, le formulaire de consentement (annexe IV) était à ce moment complété et signé par le répondant. Les entrevues, d'une durée moyenne de quatre-vingt-dix minutes ont toutes été enregistrées sur bande audio et complétées par des notes post-entrevues. Ces notes nous ont permis de consigner les difficultés rencontrées et toutes observations particulières à l'entrevue concernant les émotions, l'atmosphère et le déroulement de la rencontre.

En fin d'entrevue, chaque participant a été invité à nous partager ses impressions sur sa participation à la recherche. La majorité a trouvé l'expérience enrichissante et même apaisante. Aucun des répondants n'est apparu indisposé par l'expérience et n'a demandé une intervention spécifique.

4. Stratégies d'analyse

Dans le cadre de cette étude, nous avons privilégié une analyse purement qualitative qui a permis de mettre en liens les divers volets des représentations des parents joueurs rencontrés.

Les premières entrevues complétées, nous avons rapidement débuté la retranscription du contenu de ces rencontres. Nous avons choisi d'effectuer nous même cet exercice, bien qu'il soit laborieux, dans le but de nous imprégner du contenu des entrevues. Ainsi, nous avons favorisé une connaissance approfondie du matériel recueilli. Nous avons pu rapidement vérifier la qualité de la cueillette des informations et bonifier au fur et à mesure nos techniques d'entrevue. Ainsi, en début de processus, nous avons évalué que nous devions guider davantage par nos techniques d'entrevue les répondants vers un approfondissement des thèmes abordés. Le matériel des entrevues subséquentes nous est apparu nettement enrichi.

Plusieurs étapes de cette étude se sont enchevêtrées et ont été dans certains cas interactives (Mucchielli, 1996). En effet, pendant près d'un an, les étapes de cueillette de données, de retranscription et d'analyse de contenu ont été menées parallèlement. Cette dynamique non linéaire de la recherche a nécessité de notre part, un exercice intellectuel d'aller retour entre ces diverses étapes.

L'analyse de contenu des entretiens s'est effectuée à l'aide du logiciel Atlas-Ti qui a facilité la gestion et le traitement des informations. Ce logiciel a servi au cours des étapes de décontextualisation, d'examen et de traitement des données.

Une première analyse verticale de chaque entrevue a été effectuée. À cette étape, la réduction du matériel recueilli s'est effectuée par le codage de l'ensemble des unités de sens contenues dans chacune des entrevues. Ce sont près d'une centaine de codes qui ont été utilisés pour organiser et hiérarchiser les informations (annexe V). Par exemple, lorsque invités à nous parler du gambling, les parents se sont montrés avisés en regard des méfaits associés à la pratique excessive des jeux de hasard et d'argent. Chacun des passages traitant des méfaits a donc été associé à un code spécifiant la nature et le sens de ce méfait. Ensuite, de manière horizontale, nous avons comparé et mis en lien les propos

de chacun des parents rencontrés en identifiant notamment les convergences mais également les divergences de leurs discours.

La vérification du codage n'a pu être effectuée par contre codage externe, c'est-à-dire par une tierce personne tel qu'il est conseillé de faire dans la littérature. Nous avons travaillé en solitaire. Toutefois, dans le but de vérifier la cohérence, l'exhaustivité et l'objectivité de la codification, à trois moments différents, nous avons répété l'exercice de codage sur le même matériel. Cette vérification interne a permis également de s'assurer qu'aucun passage d'entrevue n'avait été ignoré et non retenu.

5. Choix des contrôles de qualité

Au moment de l'expérimentation, notre double rôle au Centre Le Tremplin en tant qu'intervenante et chercheuse, nous a demandé d'être particulièrement vigilante et réfléchie pour éviter l'induction de biais interprétatifs. Notre expérience et nos connaissances cliniques ont certes permis d'établir un sujet de recherche pertinent et profitable à la fois aux intervenants et aux chercheurs dans le domaine du jeu pathologique mais ils ne répondent pas complètement aux critères d'objectivité proposés par certains auteurs scientifiques. Notamment, Van Der Maren (1996) propose

que le chercheur soit étranger au domaine d'étude dans le but d'assurer une certaine naïveté et minimiser l'induction de biais.

Ainsi, notre expertise clinique et notre propre représentation des parents joueurs ont été identifiés comme pouvant modifier notre sensibilité au contenu « nouveau » des entrevues. Par exemple, nous reconnaissons d'emblée entretenir une lecture positive des habiletés parentales d'un parent joueur et croire particulièrement en ses capacités de changement, ce qui est explicable et nécessaire à tout intervenant qui œuvre dans le domaine de la réadaptation des problèmes de jeu pathologique. Dans un tel contexte, nous avons dû faire l'effort d'aborder avec une certaine naïveté, l'expérience des répondants. Une attitude empreinte d'empathie et de curiosité nous a permis de minimiser le biais induit par notre expertise et par notre connaissance préalable du milieu (Deslauriers, 1991).

Par ailleurs, nous nous sommes assurés de prendre fréquemment une distance de nos écrits. La consultation des pairs a aidé à identifier les failles de logique, les oublis comme les nouvelles pistes de réflexion. Ainsi, des rencontres de discussion ont eu lieu avec certains de nos collègues du Centre Le Tremplin dans le but de confronter et d'apporter un regard particulièrement objectif sur les résultats de la recherche.

Nous avons voulu nous assurer que les résultats seraient accessibles et porteurs de sens pour la population interviewée. Au moment de la cueillette des informations, certains parents se sont portés volontaires pour discuter des résultats préliminaires. Soumettre ces résultats à quelques-uns des parents rencontrés a permis de confronter l'interprétation des résultats et d'effectuer les ajustements jugés nécessaires, soit au niveau du vocabulaire, mais également au niveau de nouvelles pistes de réflexion.

6. Aspects éthiques

Diverses mesures ont été mises en place pour assurer la protection et le respect des droits des participants.

Dans un premier temps, au moment de son élaboration, le projet de recherche a été soumis au comité d'éthique de la recherche de la Faculté des Arts et des Sciences de l'Université de Montréal. Le projet a été jugé conforme aux règles de la « politique relative à l'utilisation des êtres humains en recherche » et nous avons reçu l'autorisation d'effectuer cette étude. Il n'a pas été nécessaire que ce projet soit évalué par le comité éthique du CHRDL, l'autorisation de l'Université de Montréal a été considérée comme suffisante et répondant aux normes de ce comité d'éthique.

En cours de processus, aucun inconvénient majeur n'a été observé pour les répondants, si ce n'est que le temps et les déplacements occasionnés par leur participation. Comme nous l'avons déjà mentionné, la population de cette étude a été constituée à partir des adultes effectuant une demande de services thérapeutiques qui, après l'explication des objectifs de la recherche et de son déroulement, ont accepté volontairement de participer à ce projet. Lors de la présentation de ce projet de recherche, nous avons insisté sur le fait que cette étude était une démarche totalement indépendante de leur demande de services au Centre Le Tremplin. Ainsi, un refus de leur part de participer à cette recherche de même qu'un retrait possible à tout moment du processus n'entraîneraient aucune conséquence à leur demande de services thérapeutiques.

Étant également intervenante au Centre Le Tremplin, nous avons dû nous assurer qu'en aucun cas nous serions la professionnelle attitrée au suivi thérapeutique des répondants de l'étude. Au moment de l'assignation des dossiers, en respect avec les règles de confidentialité, nous pouvions, comme à l'habitude, sans préciser les motifs à l'équipe, refuser de prendre en charge un dossier spécifique. Tous les dossiers des répondants de l'étude ont donc ainsi été pris en charge par d'autres membres de l'équipe de réadaptation.

Le contenu, le contexte et les retombées envisagées de cette étude ont été présentés aux répondants dans le but de guider et d'éclairer leur décision. Les participants étaient volontaires et aucune rémunération ne leur a été proposée. Enfin, tel que nous l'avons précédemment mentionné, tous les participants ont signé un formulaire de consentement après avoir pris connaissance de la fiche d'information au répondant.

Bien que cela n'ait pas été utilisé, nous avons élaboré avec l'équipe clinique du Centre Le Tremplin des modalités de référence pour tout client démontrant d'urgents besoins de services. Avec l'accord du répondant, dans de telles situations, il était prévu que nous puissions discuter de la situation avec l'équipe du centre pour ainsi évaluer la pertinence que la demande de service du client ayant participé à la recherche soit priorisée. Toutefois, aucun cas n'a justifié ce type d'intervention.

Au moment de la sollicitation des participants, l'équilibre psychosocial de l'individu a été pris en considération. Ainsi, bien que répondant aux critères de sélection, ce sont cinq personnes jugées vulnérables au moment de l'accueil de leur demande qui n'ont pas été sollicitées pour l'étude. Ces individus présentaient au moment de leur demande de services, des difficultés sévères ou chroniques de santé mentale ou ils présentaient un état de crise

psychologique ou sociale demandant une intervention clinique immédiate.

La totalité des entrevues ont été enregistrées avec l'autorisation des répondants. Les données recueillies au cours de la recherche ont été traitées de façon confidentielle et anonyme. Les informations nominatives n'ont été connues que de la chercheuse. Les enregistrements seront conservés pour une période de cinq ans à partir de la date de la fin de l'étude et seront détruits par la suite.

CHAPITRE 3 - Résultats

1. Caractéristiques des répondants

1.1 Caractéristiques socio-démographiques et économiques

Au moment de l'entrevue, 78% des répondants ont entre quarante et quarante-cinq ans. Ce fort pourcentage pour cette catégorie d'âge s'explique par le fait que les individus retenus pour l'étude doivent être des parents d'adolescents. L'âge de l'ensemble des répondants se situe entre trente-neuf et cinquante-deux ans. Soixante-sept pour cent (67%) des répondants sont des hommes, 33% sont des femmes. Cinquante-six (56%) des répondants sont mariés, 11% vivent en union de fait et 33% sont séparés ou divorcés. Près de la moitié des parents rencontrés ont un seul enfant, un peu plus que le tiers ont deux enfants et une minorité des répondants ont trois enfants ou plus.

Au moment de la recherche, 33% n'ont pas de dettes de jeu. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'ils présentent une bonne santé financière, car pour 66% d'entre eux, l'absence de dettes s'explique par une récente faillite personnelle. Soixante-sept pour cent (67%) des répondants présentent des dettes causées par leur pratique des jeux de hasard et d'argent. Le montant de ces dettes varie considérablement d'un répondant à l'autre et se situe entre 1 000\$

et 20 000\$. Toutefois, pour 83% de ces joueurs endettés, le montant de la dette est inférieur ou égal à 7 000\$. Enfin, une forte majorité (78%) des répondants occupe un emploi au moment de la cueillette des données et 22% sont bénéficiaires de l'aide sociale. Les tableaux IV et V (p.45) résument les caractéristiques socio-démographiques et économiques des répondants.

Tableau IV : Caractéristiques socio-démographiques des répondants de l'étude

	Répondants Profil A							Profil B	
	Gilles	Denis	Jean	Louis	Hélène	Daniel	Louise	France	André
Âge	41	45	52	39	43	44	41	40	45
Sexe	Homme	Homme	Homme	Homme	Femme	Homme	Femme	Femme	Homme
État civil	Marié	Marié	Divorcé	Marié	Conjoint de fait	Marié	Divorcée	Divorcée	Marié
Nombre enfants	2	6	1	3	1	2	1	1	2
Sexe / âge enfants	G/12 G/18	2 G/6 G/10 G/13 G/17 G/18	F/13	F/1 G/8 G/12	G/15	G/14 G/18	G/16	G/13	F/17 G/19

Tableau V : Caractéristiques économiques des répondants

	Répondants Profil A							Profil B	
	Gilles	Denis	Jean	Louis	Hélène	Daniel	Louise	France	André
Source de revenu	Emploi	Emploi	Sécurité du revenu	Emploi	Emploi	Emploi	Sécurité du revenu	Emploi	Emploi
Montant de la dette	Nul (Faillite)	7 000\$	Nul (Faillite)	3 000\$	20 000\$	1 600\$	1 000\$	3 000\$	Nul

1.2 Profil de jeu des répondants selon les critères du DSM-IV

Pour sélectionner les parents joueurs, nous avons eu recours aux critères du DSM-IV que nous avons déjà présentés au premier chapitre. L'outil que nous avons utilisé est en fait une fraction de l'entrevue diagnostique élaborée par le Centre d'excellence de traitement du jeu excessif de l'équipe de Ladouceur (annexe VI). Les candidats répondant affirmativement à cinq critères et plus étaient considérés comme présentant un problème de jeu pathologique et étaient ainsi retenus pour l'étude. Le tableau VI (p.47) représente les résultats qu'ont obtenus chacun des répondants en réponse aux dix critères du DSM-IV.

Tableau VI : Résultats des répondants aux critères du DSM-IV

	<i>Gilles</i>	<i>Denis</i>	<i>Jean</i>	<i>Louis</i>	<i>Hélène</i>	<i>Daniel</i>	<i>Louise</i>	<i>France</i>	<i>André</i>	<i>Total des réponses affirmatives/critères</i>
Critère 1 <i>Être préoccupé par le jeu</i>	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	8
Critère 2 <i>Besoin d'augmenter leurs mises</i>	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	4
Critère 3 <i>Tentatives d'arrêt ou de contrôle de leur pratique</i>	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	9
Critère 4 <i>Fluctuation de l'humeur lors de ces tentatives</i>	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	7
Critère 5 <i>Fonction d'exutoire du jeu</i>	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	7
Critère 6 <i>Espoir de se refaire</i>	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	9
Critère 7 <i>Mensonge</i>	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	9
Critère 8 <i>Acte Criminel relié à leur pratique</i>	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	3
Critère 9 <i>Difficultés relationnelles</i>	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	3
Critère 10 <i>Emprunt \$</i>	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	4
Total des réponses affirmatives /répondant →	8/10	6/10	9/10	8/10	8/10	6/10	8/10	5/10	5/10	

Selon les résultats obtenus aux critères du DSM-IV, la majorité des parents joueurs retenus pour l'étude se disent préoccupés par le jeu (critère 1). Ils ont tous tenté, sans succès, de contrôler, de diminuer ou de cesser de jouer avant d'effectuer leur demande de services au Centre Le Tremplin (critère 3). La totalité des répondants affirment être régulièrement retournés parier dans le but de recouvrer leurs pertes monétaires (critère 6). Enfin, l'ensemble des répondants affirment avoir menti à des membres de leur entourage pour dissimuler l'ampleur réelle de leurs habitudes de jeu (critère 7). Nous pouvons supposer qu'un adulte joueur effectuant une demande de services au Centre Le Tremplin aura tenté, par lui-même, de cesser de jouer avant de faire appel aux services publics, qu'il reconnaît être psychologiquement préoccupé par le jeu et qu'il a tendance à ne pas divulguer ses habitudes de jeu.

Il est intéressant de constater que trois critères sont présents spécifiquement chez les parents joueurs obtenant un score élevé au DSM-IV. Effectivement, avoir commis un acte criminel (critère 8), avoir mis en danger une relation affective ou son emploi (critère 9) et compter sur les autres pour obtenir de l'argent (critère 10), sont des aspects présents chez les répondants obtenant un score plus élevé. Nous constatons ainsi que ces trois critères pourraient faire référence à un haut degré de sévérité de la problématique.

Fait intéressant, si l'on se réfère aux caractéristiques économiques des répondants présentées au tableau V (p.45), on observe que les répondants qui ont commis un acte criminel relié à leur pratique excessive du jeu, sont les mêmes qui présentent une dette élevée ou qui ont dû déjà déclarer faillite. Les actes illégaux tels que fraude, émission de faux chèques, vol, etc., pourraient survenir bien souvent suite à un haut taux d'endettement. Gilles, Jean et Hélène sont les seuls répondants à présenter des problèmes financiers plus significatifs ; soit un haut taux d'endettement ou une faillite et ils ont tous trois actualisé des actes criminels, nous ont-ils spécifié, en lien avec leurs problèmes de jeu. Les autres répondants semblent avoir conservé un équilibre budgétaire ou être en capacité de rembourser leurs dettes et aucun acte criminel connu n'est mentionné de leur part.

2. Résultats

2.1 Perception du gambling

Nous souhaitons ici accéder à la perception qu'entretiennent les parents joueurs de l'utilisation excessive des jeux de hasard et d'argent communément appelé le « gambling ».

La majorité des répondants de ce corpus conçoivent le gambling comme étant un exutoire aux difficultés et aux malaises de la vie.

L'utilisation des jeux de hasard et d'argent leur apparaît comme une activité de défoulement qui permet d'oublier le stress de la vie quotidienne, les conflits et les états émotionnels inconfortables. Le gambling est perçu comme l'unique porte de sortie lorsque les répondants se sentent dépassés par les événements de leur vie. De fait, au moment de leur demande de services au Centre Le Tremplin, les répondants reconnaissent que leur utilisation des jeux de hasard et d'argent est une fuite, un mode de résolution de problèmes.

« Moi, je pourrais te dire que le gambler...pas en général, mais je te dirais que la plupart des gamblers, c'est des gens admettons qui...en tout cas, selon moi...qui ont quelque chose qui ne va pas dans leur vie... Il y a des événements qui ne vont pas dans leur vie...qui sont pas corrects...Pis c'est un exutoire qui trouvent là-dedans...à peu près tous les joueurs que j'ai vus... Pis c'est toute la même chose ».

Daniel

La majorité des répondants font référence à l'absence de contrôle sur leurs habitudes de jeu. Dans ce sens, certains diront que le gambling est une dépendance à laquelle ils sont accrochés de façon irréfléchie. D'autres répondants parleront davantage d'obsession. Le gambling devient à ce moment une activité dont ils ne peuvent se passer, qui les obsèdent et occupent leurs pensées avant, pendant et après les séances de jeu. Et enfin, pour près de la

moitié des répondants, le gambling est perçu comme une maladie. Outre l'absence de contrôle, cette conception fait également référence à une chronicité de la vulnérabilité au jeu de hasard et d'argent. Hélène, quarante-trois ans, joue aux loteries vidéos depuis plus de dix ans est l'un des répondants qui conçoit le gambling comme une maladie.

« En tout cas, c'est sûr que j'accepte que c'est une maladie, c'est quelque chose que je sais que si j'y retourne... je ne pense pas que je pourrai m'en sortir. Oui, ça je le crois que c'est une maladie. Oui, parce que c'est quelque chose qui est hors de notre contrôle. (...) quelque chose qui nous gruge par en dedans(...) C'est quelque chose qui n'est pas correct, mais tu ne peux pas t'empêcher d'y aller. Quand t'es là, tu ne peux pas t'en sortir. (...) Je ne crois pas en ça...que je peux jouer raisonnablement. J'ai essayé ! »

Hélène

Le gambling n'a jamais été nommé comme étant exclusivement une activité de loisir acceptable et positive. En fait, ce sont trois parents qui nomment le gambling comme pouvant être un loisir pour certaines gens, mais dans leur cas, le gambling demeure une façon d'échapper à leurs malaises et des méfaits y sont associés. Pour ces trois joueurs, l'utilisation des jeux de hasard et d'argent a été au départ un loisir agréable. Mais, graduellement, leur pratique est devenue avec le temps et l'expérience, envahissante et inconfortable. Ils semblent également croire que certains individus de leur entourage utilisent sainement les jeux de hasard et d'argent, qu'ils ne développeront pas de problèmes liés à cette

pratique, bref qu'ils ne sont pas atteints de la même «pathologie». C'est ce que pense notamment Louise qui joue depuis près de douze ans et qui considère avoir un problème de jeu depuis huit ans.

C'est ça que je ne comprends pas... c'est ça que je ne comprends pas que certaines personnes puissent...Tsé, c'est parce que j'en ai vu là de mes amis là qui sont venus avec moi là pis ma sœur aussi est venue au casino... (...) elle a joué une piastre ou deux, elle a gagné, pis elle s'est ramenée chez eux avec l'argent...elle était contente oui...mais elle n'a pas gardé de séquelle de ça. Tsé, elle n'a pas gardé le high, le tsé...Elle a trouvé ça ben le fun... « ha ! C'est le hasard ! » Tsé, c'est comme...pis c'est tout ! Elle a fini...ça coupé comme ça ... Ils ont comme une coupure, c'est comme s'ils n'avaient pas la même pathologie que nous... C'est exactement ça... C'est qu'elle, elle a fait « Ha ! J'ai gagné ! Ben c'est ben le fun... Je m'en retourne chez nous...».

Louise

L'appât du gain est un aspect nommé par une forte majorité de répondants pour décrire le jeu pathologique. Certains d'entre eux décrivent l'appât du gain comme un désir insatiable de gagner des sommes d'argent significatives. D'autres parleront de l'appât du gain comme faisant référence à une certitude de profits économiques car ils croient à certains moments être sur une veine de chance.

« C'est de peut-être même d'aller chercher de l'argent. S'enrichir peut-être. Peut-être que c'est une personne qui a déjà gagné un gros coup d'argent pis que là elle est intéressée à refaire la même chose. Fait que le gambling c'est ça, c'est le désir d'aller chercher le gros montant, la grosse somme, le thrill de jouer, de se refaire, de retourner le lendemain, d'espérer se refaire autant que la veille... »

André

En résumé, les joueurs consultés conçoivent le gambling comme une solution temporaire à leurs malaises sur laquelle ils conservent l'impression de n'avoir aucun contrôle. Pour les répondants, l'utilisation des jeux de hasard n'est pas perçue comme pouvant être un loisir satisfaisant et bénéfique. Indépendamment du niveau d'endettement et des sources de revenu, l'appât du gain est nommé par la majorité des répondants comme un aspect important du gambling.

2.2 Perception des « méfaits » associés à la pratique excessive des jeux de hasard et d'argent

Les parents joueurs consultés reconnaissent la présence d'un grand nombre de méfaits associés à la pratique excessive des jeux de hasard et d'argent que ce soient au niveau personnel, familial ou économique.

La pratique des jeux de hasard et d'argent est perçue et vécue, par les répondants, comme une activité destructrice aux plans personnel, psychologique et physique. Certains répondants ciblent particulièrement l'affaiblissement de l'estime de soi, mais la plupart n'arrivent pas à décrire clairement la nature de ce sentiment de destruction. Ces répondants conservent l'impression d'être minés par l'expérience du jeu, comme si « quelque chose était mort en dedans » dira Hélène.

« Je trouve que c'est quelque chose qui mine les personnes (...) Je n'étais pas heureuse à aller nul part (...) comme si quelque chose était mort en dedans. »

Hélène

La moitié des répondants affirment que l'utilisation excessive des jeux de hasard et d'argent les porte à développer deux personnalités diamétralement opposées, une bonne et une mauvaise. Les joueurs développent à ce moment l'impression de s'éloigner à mille lieux de leurs valeurs et ne se reconnaissent plus. « C'est un monde caché, c'est comme si j'avais deux personnalités ben ben distinctes », nous partagera Hélène. Certains répondants se disent tirillés entre le bien et le mal, une constante dualité les habite.

« Ça fait sortir vraiment le méchant d'une personne...(OK...), les pires vices, pas vices... Tout ce que... comme je te dis les valeurs en prennent un coup... C'est que je trouvais que c'était dégueulasse de manipuler, ben tu le deviens... Euh, tout ça, tourne autour de ton problème, de le régler ou de vouloir jouer... »

Louis

La majorité des parents rencontrés ont eu tendance à s'isoler et à vivre longtemps seuls leurs angoisses et leurs contradictions. Plusieurs d'entre eux nous ont partagé leurs sentiments de culpabilité et de honte associés à leurs habitudes de jeu. Les répondants semblent présenter un équilibre de vie précaire inconfortable, en marge de leur credo, mais également isolés de leur famille. Les propos de Louis illustrent bien cet équilibre précaire qu'il qualifie de « mode de survie ».

« L'endettement, le mensonge, (...) l'estime de soi, tes valeurs en prennent une claque c'est effrayant puisque c'est comme... Toute la journée, je travaillais avec ça. L'épuisement physique, mental que ça amène, c'est dégueulasse (...) T'es en mode de survie. La honte fait que tu ne dis pas à personne que tu as perdu, quoi que ce soit ... T'as honte de toi même, t'as honte envers ta famille, tu ne veux pas qu'ils le sachent... Fait que le mensonge s'installe, pour pouvoir te procurer de l'argent que tu aurais peut-être pas dû perdre ou quoi que ce soit... Fait que tu t'enfonces encore plus parce que tu feel cheap... Pis t'arrive chez vous t'es pas de bonne humeur... écoute bien là, t'arrive avec à peu près quatre sentiments mêlés ; La culpabilité, la honte, la rage contre toi-même... Il en a sûrement d'autres, il en a pas mal, j'imagine qu'il en a pas mal plus que ça... Et il y a l'agressivité qui s'installe... pis je veux dire, t'as pas le goût de jaser, t'as pas le goût d'être Mister Happy trop, trop... Pis tu caches ça en plus, pis je crois que...moi, en tout cas, j'étais avant les fêtes, j'étais brûlé mentalement, je dirais même détruit (OK...) Je reprends un peu d'estime de moi-même, tellement j'ai pas le

choix, fait que je le sais qu'il y a du soleil, il y a de la lumière au bout du tunnel sauf que là, la lumière au bout du tunnel c'était un train qui m'a refrappé... »

Louis

La majorité des parents joueurs rencontrés croient donc que leurs habitudes de jeu ont affecté leur vie familiale particulièrement au niveau de la qualité de leur présence auprès de leur conjoint et de leurs enfants. Même dans les cas où leurs habitudes de jeu étaient non connues des membres de leur famille, les répondants disent avoir observé et ressenti un climat familial tendu et plus agressif.

« Ça devait être comme chez nous...ça devait être agressif dans la maison. Moi, ça fait quatre semaines que c'est calme chez nous, qu'il n'y a pas de tension dans l'air (...) peut-être que mon gars est parti au mois de mars parce que la tension qui avait dans la maison était palpable. On leur donne peut-être le matériel, on essaie de leur donner beaucoup d'amour, mais ils sont peut-être plus fragiles à l'ambiance qu'il y a dans la maison. (...) En tout cas, c'est ça. Avec le recul, je réalise plein de petites affaires. Comme ça (...) personne ne pouvait me dire une petite affaire à la maison, c'était tout le temps comme si tu voulais m'accuser de quelque chose. Mon Dieu que j'étais agressive ! »

Hélène

Pour d'autres parents consultés c'est davantage leur absence de la vie familiale qui est venue affecter leur entourage. Plusieurs d'entre eux affirment avoir perdu de l'intérêt pour la vie familiale. Ils se sentent moins disponibles face à leurs enfants et à leur

conjoint. Certains ont graduellement évité les rencontres familiales devenues inconfortables sous le poids de la culpabilité et de la honte. André, le seul répondant de profil B et abstinent de jeu depuis plus de six mois, conserve des regrets en regard de ses absences de la vie familiale au moment où il jouait. Il se souvient que son intérêt pour la vie familiale avait significativement diminué et il conserve le fort sentiment d'avoir privé ses enfants.

« Le vrai gambler, c'est la ruine à long terme c'est sûr...mais pas juste la ruine en argent. La ruine de sa vie complètement. Il va tout perdre, sa famille, il ne donne plus d'intérêt à personne... Fait que c'est tout à fait normal que le monde le délaisse...(..) à la sortie d'un bar, j'ai jamais été content de moi...(..) un sentiment négatif que là je m'en revenais chez nous, j'avais les enfants qui étaient là...(..) J'ai joué de l'argent encore... Je pourrais leur acheter quelque chose. Je pourrais les gâter plus... mais non...j'ai flambé ça dans les machines à vidéo poker.

André

D'un point de vue économique, selon ces propos, l'endettement n'apparaît pas pour André comme un méfait de premier plan, ce qui semble le cas également pour l'ensemble des répondants. Bien que conscients des méfaits économiques associés à leur pratique; l'endettement, la vente d'objets personnels et la liquidation de leurs économies, les parents rencontrés ont toutefois davantage insisté au cours de leur entretien, sur les méfaits personnels et familiaux associés à leur pratique.

2.3 Conception des diverses formes des jeux de hasard et d'argent

Les répondants sont ici invités à nommer les formes diverses des jeux de hasard et d'argent et à nous entretenir sur leur perception du caractère addictif de tous les types de jeux de hasard et d'argent.

Bien que les loteries vidéos soient le jeu privilégié par la totalité des répondants, il est intéressant de constater qu'au-delà de leurs expériences, ils reconnaissent le potentiel addictif des jeux de hasard et d'argent en général. Bingo, pari sportif, billet de loterie, loterie instantanée (gratteux), courses, casino et jeu de cartes sont les divers jeux de hasard et d'argent nommés par l'ensemble des répondants. Toutefois, ils sont quatre répondants à percevoir les loteries vidéos comme présentant un caractère plus addictif que les autres jeux de hasard et d'argent.

Daniel est l'un de ces répondants. Il joue principalement aux loteries vidéos depuis quelques années. Il reconnaît le caractère addictif de tous les types de jeux de hasard et d'argent, mais il considère que le caractère « accessible » des loteries vidéos augmente la sévérité de l'addiction. Il questionne d'ailleurs la responsabilité de l'État à ce sujet. Voici ce qu'il nous a partagé :

« Ben tout peut être du gambling sauf que pour un gambler... regarder les courses de chevaux, ça peut être du gambling. Le casino, c'est un gambling... Le poker, c'est gambler... Je te dirais jusqu'au bingo peut être considéré comme du gambling...Il n'y a personne qui choisit la même affaire. Sauf que, je te dirais...pour les loteries vidéos, c'est l'accessibilité. Il en a partout (...) Des places pour jouer, il y en a à tous les trois miles à la ronde...il y a des machines. Si, admettons, ils (l'État) décident d'aller un jour de centraliser toutes les machines...peut-être que ça aiderait les joueurs compulsifs (...)Tsé... c'est l'accessibilité qui est pire... »

Daniel

2.4 Perceptions entretenues chez les parents joueurs de l'utilisation des jeux de hasard et d'argent par la population adolescente

2.4.1. Perception du profil des adolescents joueurs

Les répondants reconnaissent la présence d'une problématique de jeu chez la population adolescente. En fait, la majorité des parents joueurs rencontrés ont été témoins de l'utilisation des jeux de hasard et d'argent par cette jeune population. Plus de la moitié de ces répondants ont d'ailleurs fait leurs observations au moment de leur propre séance de jeu.

C'est donc à partir de leurs observations personnelles que les répondants se sont fait une idée du profil de l'adolescent joueur. Ainsi Denis, Louis et Daniel ont pu observer des adolescents

utiliser les loteries vidéos lorsqu'ils pratiquaient eux-mêmes cette activité. Ils estiment que ce sont les adolescents âgés de plus de quinze ans qui peuvent développer une problématique au jeu. Ils croient que le jeu privilégié par les adolescents est la loterie vidéo et qu'à leur âge, il est assez facile d'accéder aux établissements de jeu. Voici ce que Louis nous a partagé à ce sujet.

« Ben c'est que j'ai pu apercevoir des jeunes. Je ne dis pas autour de treize ans mais ça fait rien... La plupart des places, où est-ce que j'allais, c'était un bar ou quoi que ce soit... anyway... Je pense qu'il en a juste dans les bars (...) les jeunes qui ont autour de seize à dix-huit ans, c'est eux qui peuvent passer inaperçus... façon de parler. Ils y vont le jour... j'ai remarqué que sur l'heure du lunch, j'en ai vu quelques-uns. J'imagine que ça doit être l'argent du lunch (...) Je trouve ça triste quand moi, je me regarde comme adulte, pis que je regarde eux autres qui commencent leur vie...je trouve ça raide. »

Louis

Certains répondants estiment que c'est à un âge plus précoce que les adolescents peuvent développer des problèmes reliés aux jeux de hasard et d'argent. Ce sont les parents qui ont observé en d'autres lieux que les établissements de jeu de loterie vidéo et l'utilisation de d'autres types de jeux, qui estiment que l'utilisation problématique des jeux de hasard et d'argent peut apparaître entre onze et treize ans. Jean et Louise sont les seuls répondants à avoir observé des adolescents s'adonner à d'autres jeux que la loterie vidéo, tels que les jeux de cartes, les dés et les loteries

instantanées. Lors de leurs observations, ces jeux étaient utilisés par des adolescents âgés de moins de treize ans. Louise pense que les adolescentes préfèrent les loteries instantanées et que les jeux de dés et de cartes sont appréciés davantage par les garçons, notamment à l'école. Pour sa part, Jean a pu observer régulièrement des adolescents(es) utiliser les loteries instantanées au centre des loisirs où il a longtemps travaillé.

« Dans mon bout, les jeunes souvent se ramassent en ville. Quand on va au centre des loisirs, en bas, des gratteux, il y en a partout par terre. Parce qu'il y a des jeunes de dix-huit ans qui achètent des billets pour les plus jeunes. Moi, j'en connais des jeunes qui n'ont pas dix-huit ans, pis ça prend un coup, ça fume, ça gratte... Eux aussi ils doivent être emmanchés comme moi dans le fond en espérant gagner (...) Aujourd'hui les jeunes ne s'amuse plus. Moi, j'en vois des jeunes en bas, ils ont douze, treize, quatorze ans. Ça va même pas à l'école, c'est tout l'après-midi au centre des loisirs ça fume un joint, ça gratte, ils végètent... Nous autres...ce n'était pas de même dans notre temps. »

Jean

L'estimation que font les répondants de l'âge de l'adolescent joueur éclipse toutefois la catégorie des joueurs précoces soit les individus âgés de dix ans et moins, catégorie bel et bien réelle selon la littérature scientifique.

2.4.2 Perception de la sévérité de la problématique de jeu chez les adolescents

Non seulement les répondants de notre corpus reconnaissent que la population adolescente utilise les jeux de hasard et d'argent, mais la majorité d'entre eux, soit sept parents, croient en la présence d'une problématique de jeu chez la population adolescente québécoise. Les avis deviennent toutefois partagés lorsqu'il leur est demandé de statuer sur le degré de sévérité de la problématique chez l'adolescent comparativement à celle de l'adulte.

Deux répondants perçoivent la problématique de jeu plus sévère chez la population adolescente que celle présente chez la population adulte. Louise et Denis considèrent l'adolescence comme une période de vie de plus grande vulnérabilité. Denis considère que les jeunes sont plus faciles à « accrocher » en général. Selon lui, les jeux de hasard et d'argent représentent une menace particulièrement pour cette population et certains d'entre eux présentent une problématique plus sévère que celle observée chez les adultes. Louise va dans le même sens. Elle souligne le passage bousculant que peut être l'adolescence. Pour Louise comme pour Denis, la problématique du jeu est donc plus sévère à l'adolescence dû au fait qu'à cette période l'individu est plus vulnérable. Cette perception semble en lien avec leur propre

passage à l'adolescence et avec leurs zones de vulnérabilité personnelles. Effectivement, Denis, nous a partagé son passé qu'il qualifie de délinquant. Il se décrit comme ayant été un jeune homme influençable et ayant été régulièrement manipulé par ses pairs. Pour sa part, Louise nous partage qu'elle a vécu, à cette période de vie, un fort sentiment de rejet social. Voici ce qu'ils nous ont partagé à ce sujet.

« Moi, quand j'étais jeune, j'étais dans le milieu criminel. (...) Quand j'étais jeune, j'ai été accroché par les plus vieux. C'est que ça soit n'importe quoi, un jeune c'est facile à influencer, aussitôt qu'il y a appât de gain ou un appât de service ou d'affaire, les jeunes sont attirés par ça (...) Je pense que c'est l'inexpérience du jeune, le jeune est plus vulnérable du côté défensif, il a moins de défense que l'adulte. »

Denis

Sylvie : Selon vous, est-ce que les adolescents peuvent développer un problème de jeu ?

Louise : Oui ! Beaucoup plus encore...

Sylvie : Ha oui ? Pourquoi ?

Louise : Parce que c'est ben plus dur, parce que tu as le feeling de grandir, pis de te faire rejeter par les autres. Pis tout ça...C'est comme deux fois plus dur pour eux de dire non, pis de se retrouver à ne pas le faire aussi...c'est toute une tasse. Tsé quand tu as toutes les hormones qui poussent pour toi pis qui poussent ... Pis le rejet des autres pis toute pis de ne pas être accepté par personne. Pis d'être pris avec ça... Ça va probablement les pousser à jouer parce qu'au moins la machine ne les rejettera pas. C'est juste ça... ils n'ont pas personne à qui parler... ils vont parler à leur machine c'est juste ça. (...) Je parle plus de ceux qui sont rejetés... qui ont de la misère avec eux-mêmes. Comme moi, un moment donné, j'ai eu de la misère comme ado, il a fallu que j'en tape un pour avoir la paix. »

Louise

Dans une prochaine section, nous nous attarderons davantage à la perception qu'entretiennent les répondants de la vulnérabilité des adolescents joueurs. Les répondants sont apparus très avisés à ce sujet.

Contrairement à Louise et Denis, Hélène et Daniel perçoivent la problématique du jeu chez les jeunes comme moins sévère que celle observée chez les adultes. Bien qu'ils conçoivent la problématique comme présente, ils la décrivent davantage comme étant une prémisse à une problématique adulte mais sans trop de conséquences réelles pour l'adolescent. Le propos de Daniel résume bien ces avis. Nous lui avons demandé si la problématique chez les jeunes est comparable à celle chez l'adulte, voici ce qu'il nous a partagé.

« Non, je ne penserais pas... parce que les problèmes occasionnés pour les adultes et les problèmes pour les ados sont pas les mêmes... la plupart des ados restent encore chez leurs parents...C'est pas...je te dirais...ils n'ont pas le même stress...ils n'ont pas les paiements à la fin du mois... ils n'ont pas des choses fixes... s'ils ont de l'argent, ils s'amuse pas c'est tout... C'est pas la même motivation... »

Daniel

Enfin, pour France, Louis et André la problématique chez les adolescents est semblable à celle de l'adulte. En proportion, les méfaits associés sont d'une même intensité pour les joueurs. Bien que les responsabilités et les pertes financières semblent moins

élevées chez l'adolescent, il n'en demeure pas moins que l'adolescent peut devenir dépendant de cette activité. Voici ce que Louis et André nous ont partagé à ce sujet.

« Ben je veux dire... oui... Je ne crois pas que ça change avec l'âge... c'est ça qui me surprend de ça... C'est vraiment comme je veux dire... c'est un verre d'eau. Mais pour tout le monde... ça reste un verre d'eau... (...) De l'eau c'est de l'eau! Pis du gambling c'est du gambling... Que tu aies douze ans ou soixante ans ... »

Louis

« Que tu joues à cinq cents ou tu joues à vingt-cinq sous, ça pas d'importance, je veux dire le jeune il joue ce qu'il a, c'est aussi un gros problème de perdre un vingt cinq piastres que l'autre qui va en perdre euh... deux cents. Parce que lui perdre vingt-cinq piastres c'est sa semaine peut-être ... Donc c'est aussi important. La journée qui va avoir plus d'argent, il va jouer plus fort. C'est sûr, c'est évident. »

André

En résumé, la perception de la sévérité de la problématique de jeu chez les adolescents par les répondants est variable. Pour certains parents, leur propre expérience en tant qu'adolescent semble venir teinter la lecture qu'ils font de la vulnérabilité de l'adolescent. Cependant nous verrons dans la section suivante que l'évaluation de la sévérité de la problématique varie également selon que le parent ait été confronté ou pas à la présence d'habitudes de jeu chez leur propre adolescent.

2.4.3 Perception de l'utilisation que font leurs adolescents des jeux de hasard et d'argent

Nous avons vu que les répondants reconnaissent la problématique chez les adolescents québécois notamment parce qu'ils ont été témoins de séances de jeux par cette population. Nous souhaitons ici également connaître les perceptions que les parents de notre corpus entretiennent de l'utilisation des jeux de hasard et d'argent par leurs adolescents.

Il ressort que la majorité des parents rencontrés croient que leurs adolescents n'ont pas de problèmes reliés à la pratique des jeux de hasard et d'argent. La plupart des répondants affirment que leurs enfants n'ont jamais utilisé les jeux de hasard et d'argent ou ne le font qu'occasionnellement.

Louise et Denis sont les seuls parents à affirmer que leurs enfants ont développé des habitudes préoccupantes de jeux. Louise semble davantage avisée des méfaits associés à la pratique du jeu chez son fils que Denis. La vente d'objets personnels, les fluctuations de l'humeur sont des méfaits que Louise a observé chez son fils. Voici ce qu'ils en connaissent.

« Ben regardes...Comme celui qui a seize ans, qui s'en va sur ses dix-sept...L'année passée, il pariait à l'école sur des games de hockey... Ces affaires là. Ma femme le chicanait parce qu'elle n'aimait pas ça. (...) Moi je disais qu'un c'était un commencement, tu gages là dessus, plus tard cela va être autre chose... Mais c'est ma femme qui s'en occupait. »

Denis

« Son humeur n'est pas pareille quand il a perdu ...Ça paraît toute suite... Il a perdu. Il a perdu quoi ? Il ne me le dira pas mais il a perdu c'est sûr... Aux dés, aux cartes comme les autres... Pis un moment donné quand il voit qu'il ne peut pu, il ne peut pu faire ça... il arrête pour un bout, mais ça va recommencer... Tsé, Il recommence... Je lui en achète des affaires. (...) Tous les disques (...) quand je vois que sa collection ne grossit pas là, c'est parce qu'il y a quelque chose qui se passe c'est certain. Je pense qu'il a commencé ça à peut être treize ou quatorze... Je ne suis pas sûre. »

Louise


Il est intéressant de considérer que Louise et Denis sont les seuls parents à avoir été confrontés à des habitudes plus régulières de jeux chez leur enfant et que parallèlement, ils sont les seuls parents à percevoir la problématique des jeux de hasard et d'argent chez les adolescents plus sévère que chez les adultes. Le fait qu'ils aient dû intervenir auprès de leur enfant utilisateur de jeux de hasard et d'argent semble avoir développé chez ces parents, une vision plus sévère du phénomène des jeux de hasard et d'argent chez la population adolescente. Inversement, les parents qui affirment que leur adolescent n'a jamais utilisé les jeux de hasard et d'argent ou qu'à l'occasion, sont ceux qui perçoivent la

problématique des adolescents comme moins sévère que celle des adultes.

La perception de la sévérité semble ainsi varier selon que le parent aura été témoin ou pas de l'utilisation des jeux de hasard et d'argent chez leur enfant. La figure 1 (p.69) illustre ce lien qui semble exister entre la perception chez le parent joueur de l'utilisation des jeux de hasard et d'argent par leur adolescent et leur perception de la sévérité de la problématique du jeu chez les adolescents en général.

Figure 1

Perception chez les parents joueurs de la sévérité de la problématique des jeux de hasard et d'argent chez la population adolescente

Parents qui ont été témoins de l'utilisation des jeux de hasard et d'argent par leurs adolescents							
Jamais → Occasionnellement → À plusieurs reprises							
légère que chez l'adulte	Problématique plus		sévère que chez l'adulte	Problématique plus			
					Gilles	France	Denis
					Jean	André	Louise
					Louis		
					Hélène		
Daniel							

2.5 Pratique familiale des jeux de hasard et d'argent

Nous souhaitons ici entendre les parents nous parler de leur perception de l'utilisation familiale des jeux de hasard et d'argent. Voici ce qu'ils nous ont partagé à ce sujet.

Plus de la moitié des répondants disent n'avoir jamais parié avec leurs enfants ou en leur présence. La plupart, tel que déjà mentionné, reconnaissent le risque de développer un problème de jeu à l'adolescence. Ainsi, ils semblent plutôt valoriser la non pratique des jeux de hasard et d'argent en compagnie de leurs enfants. Cette retenue s'applique également à l'achat de loteries instantanées (gratteux). Plusieurs parents craignent qu'elles soient une prémisses au développement d'une habitude de jeu problématique.

Prenons l'exemple de Jean, âgé de quarante-cinq ans, divorcé, père d'une jeune fille de treize ans. La motivation de ce père à ne pas acheter de «gratteux» à son adolescente semble être la crainte de favoriser le développement d'un problème de jeu chez elle.

« Regarde, l'autre jour... Il y avait une annonce à la télé. La petite fille est pas vieille. Elle a huit ans, pis elle rentre dans le dépanneur avec son père. Il lui prend un gratteux, ça pas d'allure. (...) Moi, ma fille, elle sait que je suis gambler (...) elle sait que ça commence par pas grand chose. Comme la petite fille était pas vieille, elle avait huit ou neuf ans. Pour

moi, les parents lui faisaient gratter les gratteux pis elle a pogné la piqûre toute suite... Je me suis dit... la même chose avec ma fille... si je la fais gratter, elle va aimer ça. (...) On jouait à la dame de pique avec elle, c'est rien qu'à ça qu'on jouait avec elle, pas d'argent, jamais... pas avec la petite. (...) J'en achetais pas de gratteux. Ça peut être un déclencheur pour nous autre, pour les jeunes, aussi... J'ai commencé juste avec un cinq... »

Jean

Ainsi, peu de parents rencontrés affirment parier avec leurs enfants. En fait, elles ne sont que deux répondantes à avoir parié avec leurs fils. France nous partage qu'elle a procuré occasionnellement des gratteux à son garçon âgé de treize ans. Elle a cessé de lui en acheter le jour où elle a visionné un documentaire sur la problématique des jeux de hasard et d'argent chez les adolescents. Voici ce qu'elle nous partage à ce sujet.

« Moi, je n'en ai jamais vu là... mais j'ai entendu des émissions à la télévision qui en parlaient. Qu'il y avait des jeunes qui voulaient avoir des billets... des gratteux pis tout ça. Moi quand j'ai vu ça...ça m'a fait réfléchir parce que des fois, pour faire plaisir à mon garçon, j'allais faire des commissions, je lui ramenait un gratteux pour le fun. Ça n'a jamais été une habitude, c'est arrivé quelques fois... Une chance que je n'ai pas continué parce que peut-être il aurait ce problème là... on ne sait pas... (...) Des fois j'en achetais admettons une piastre à mon garçon pis je m'en achetais un à deux piastres (...) ça fait longtemps que j'en ai pas acheté. J'en achète plus. »

France

Pour sa part, Louise raconte qu'elle a régulièrement parié avec son fils lorsqu'il était enfant. Lorsque Louise nous parle de ce temps, elle sourit et semble se rappeler le plaisir que cette activité lui procurait. Elle nous illustre avec beaucoup d'enthousiasme ces instants partagés avec son fils.

« Tsé... on pariait aux cents noires. On aimait ben ça les cents noirs... Le gros pot de cents noires, il changeait de mains...il changeait de mains qu'on appelle...(Rire). Des fois, c'était à moitié à lui, des fois, c'était à moitié à moi. Des fois, c'était tout à lui. Après ça, quand il a su faire des paires, la dame pis toute...on a joué au cinq cent. Il perdait la game... j'y prenais cinq cents. C'est le fun, j'ai aimé ça jouer avec lui de même... »

Louise

Enfin, la plupart des parents joueurs de notre étude conçoivent la pratique familiale des jeux de hasard et d'argent comme étant une activité à risque pour les adolescents, une prémisse possible à des problèmes de jeux ultérieurs et font le choix de ne pas s'adonner à cette activité en compagnie de leurs enfants.

2.6 Vulnérabilité aux jeux de hasard et d'argent

En cours de processus, il nous est apparu pertinent d'explorer la conception qu'entretiennent les répondants de leur propre vulnérabilité et de celle des adolescents en regard du gambling. En effet, les parents nous sont apparus comme étant très avisés

particulièrement au niveau de la vulnérabilité des adolescents. La nécessité de faire place à ce thème est devenue incontournable.

2.6.1 Perception de la vulnérabilité de l'adulte aux jeux de hasard et d'argent

Près de la moitié des répondants reconnaissent certains des aspects qui les rendent vulnérables à la pratique excessive des jeux de hasard et d'argent. Des raisons d'ordre individuelles mais également contextuelles ont été mentionnées par les parents joueurs.

Daniel, quarante-quatre ans, joue à la loterie vidéo depuis près de cinq ans. Il nous a partagé sa vision de sa propre vulnérabilité au jeu. L'accessibilité des « machines » augmente chez lui son sentiment de vulnérabilité. La facilité avec laquelle il peut se rendre à des établissements offrant ce type de jeu fait de lui un joueur plus fragile à la tentation. Daniel croit également que sa propension à refouler ses malaises affaiblit sa résistance au jeu qu'il perçoit d'ailleurs comme un exutoire. Il nous partage également ses insatisfactions au travail, la non-reconnaissance de son employeur et son sentiment d'être victime d'injustices. Ses préoccupations familiales sont nombreuses. Notamment, son fils aîné semble adopter des comportements de surconsommation de drogues qui préoccupent Daniel. Il se décrit comme un homme

subissant beaucoup de stress et pour qui plusieurs sphères de vie demeurent insatisfaisantes.

« Je te dirais que c'est plus un exutoire... Mettons qu'il y a de quoi qui ne marche pas... Au lieu d'arriver pis de donner un coup de poing dans les murs pour enlever le stress, je vais aller me mettre devant la machine. (...) mon boss, c'est un «tarla». Moi ça fait pratiquement vingt-cinq ans que je fais la même job...pis tu sais comment ça fonctionne ta job, tu sais que qu'il y a à faire. Ben là, il y en a qui entrent (...) ça fait rien, ça fout rien, pis tu vois ton boss, pis il rit avec eux autres pis tout le kit. Là tu te dis « c'est quoi l'idée » ? Moi, je suis permanent, eux autres sont partiels (...) moi je vais travailler comme un nègre. Tsé... C'est des affaires frustrantes... Fait qu'un moment donné tu sacres ton camp... »

Daniel

Pour sa part, Gilles se perçoit vulnérable à l'influence de ses collègues. Cet homme de quarante et un ans vient d'intégrer un nouveau milieu de travail où le pari est une habitude présente dans les équipes de travail. Gilles tout comme Daniel se dit stressé par sa vie professionnelle et par ses obligations familiales. Gilles et sa famille ont récemment déménagé dans un nouveau quartier ce qui semble accentuer le stress chez Gilles.

« Je me suis trouvé, je le sais pas par hasard comme cela, cinq dollars, dix dollars peut-être les stress, trop d'ouvrage, changement de travail, changement de maison, de quartier, des amis des fois. Même les amis qui admettons... « On va prendre un café ? », « On va prendre une bière? » On mettait dix piastres, on mettait vingt piastres (...) « OK ! Donne-moi vingt piastres...on joue ensemble... »

Gilles

Louis est le seul répondant à croire en la possibilité d'une prédisposition génétique. Cet homme de trente-neuf ans, joue de façon excessive depuis deux ans à la loterie vidéo. Par le passé, il a déjà présenté une dépendance au cannabis et à la cocaïne. Fils de père alcoolique, le caractère génétique de la dépendance semble significatif pour Louis. Il nous partage ses réflexions.

« T'es comme prédisposé, il y a des ponts qui sont déjà construits qui sont plus faciles pour certaines choses de venir te rejoindre et c'est ça que j'ai remarqué. Celle là (le jeu) je ne l'avais pas vu venir. J'ai cinq sœurs et deux frères. Je regarde certaines choses... J'ai un de mes frères que c'est l'alcoolisme, l'autre, c'est un matérialiste. C'est que je veux dire, je vois les excès (...) J'ai toujours quelque chose, toujours eu un petit excès dans quelque chose. (...) J'ai un frère alcoolique et j'ai réalisé que nous avons tous un problème au niveau de la consommation qu'importe... que ce soit la nourriture ou quoi... »

Louis

Il est intéressant de constater que certains des répondants sont déjà au moment de leur demande de services thérapeutiques conscients de certains aspects de leur vulnérabilité aux jeux de hasard et d'argent.

2.6.2 Perception de la vulnérabilité de l'adolescent aux jeux de hasard et d'argent

Les répondants nomment un plus grand nombre de facteurs pour décrire la vulnérabilité de l'adolescent en regard des jeux de hasard

et d'argent qu'ils le font pour eux. Bien que Louise et Denis, comme nous l'avons déjà mentionné, semblent projeter leur propre zone de vulnérabilité comme également source de vulnérabilité chez les adolescents, la plupart reconnaissent des facteurs spécifiques à l'adolescence. En fait, les parents joueurs semblent ici démontrer une aptitude à prendre une distance de leur réalité pour jeter un regard sur les aspects spécifiques de vulnérabilité de l'adolescence.

C'est le cas de Denis, Jean, Louis et André qui identifient quatre caractéristiques du passage à l'adolescence qui selon eux rendent les jeunes plus vulnérables à la pratique excessive des jeux de hasard et d'argent. Ces parents croient que les adolescents sont plus vulnérables à développer des difficultés de jeu dû au fait que plusieurs d'entre eux, à cet âge, sont à la recherche d'émotions fortes et que le jeu est une façon de se les procurer.

De plus, spécifiquement pour la génération actuelle, disent-ils, les adolescents vivent en l'absence de leurs parents. L'actuel rythme de vie socialement valorisé, favorise l'absence des parents et la diminution de l'encadrement selon ces répondants. Selon Jean, l'absence des parents favorise l'actualisation de comportements de risque par les adolescents.

La naïveté de l'adolescent est également un aspect augmentant la vulnérabilité selon la croyance de certains répondants. Leurs difficultés à se protéger des comportements à risques et leur méconnaissance des méfaits reliés à la pratique du jeu sont des aspects cités par certains répondants, dont Denis.

« Je pense que c'est l'inexpérience du jeune... Le jeune est plus vulnérable du côté défensif. Il a moins de défensive que l'adulte (...) Il est moins méfiant (...) Ils n'ont pas de protection de base. (...) C'est le côté inconscient des enfants qui me fait peur. »

Denis

Toutefois, les répondants de ce corpus sont presque unanimes à considérer que le fait d'être témoin de séances de jeu est un facteur de vulnérabilité important. Peut-être cela explique-t-il le fait que la plupart de nos parents choisissent de ne pas jouer avec, ni en présence de leurs adolescents. Les répondants s'inquiètent de l'omniprésence des jeux de hasard et d'argent dans la société actuelle ; jeux télévisés, accessibilité des loteries vidéos, promotions déguisées en loterie etc. L'actuelle génération d'adolescents est la première à grandir dans une société où parier est légal, accessible et autant encouragé. Les parents de ce corpus semblent s'en inquiéter.

« Tu vas au Inn, c'est un resto bar. Ben, les enfants, ils ont sept ans, huit ans, neuf ans (...) Ils sont assis à côté de leur père à la machine à Poker pis ils pèsent sur les pitons avec

leur père. Entre toi pis moi là... là ça dérange pas, c'est des petits (...) mais plus tard, ces enfants, c'est sûr et certains qu'ils vont s'enligner vers ça ou du moins, ils vont déjà avoir des aptitudes à ça, c'est des embarquer inconsciemment là dedans (...) Ton inconscient enregistre tout. »

Denis

« C'est que je vois tellement d'affaires qui ressemblent à du gambling aujourd'hui... pis je suis découragé (...) des annonces publicitaires, on parle des annonces publicitaires au niveau de Loto-Québec mais n'importe quoi d'autre. Chrysler... « Grattez et pognez trois sept et le premier versement est sur le bras... Je veux dire... c'est vraiment... tout est tourné vers ça. Ça peut être une annonce de Sunlight... c'est aussi ridicule que ça. (...) C'est devenu dans toute (...) Ils (les adolescents) sont devant la télé souvent (...) C'est les premiers ciblés (...) On l'avait pas il y a dix ans... on l'avait moins. »

Louis

Bien que les parents rencontrés identifient certaines zones de vulnérabilité en regard des jeux de hasard et d'argent spécifiques à l'adolescence, une majorité de répondants reconnaît l'appât du gain et l'accessibilité comme des facteurs de vulnérabilité communs à l'adulte et à l'adolescent joueur. Selon la majorité des parents de ce corpus, l'accessibilité aux loteries vidéos est donc un élément qui augmente la vulnérabilité chez les adultes mais également chez les adolescents. Selon les observations d'André, il est également facile pour les adolescents de s'adonner à la pratique des loteries vidéos malgré le fait que cette activité leur soit légalement interdite.

« Ben vulnérables d'après moi... C'est la facilité d'accès... Premièrement, au départ, c'est très accessible. Il n'y a jamais personne qui va empêcher un jeune, qui va lui demander sa carte à la minute qu'il va mettre de l'argent dans une machine. Je n'ai jamais vu ça de ma vie pis je ne verrais jamais ça non plus. Parce qu'un jeune qui va entrer dans un bar, aller jouer aux machines, il va se rendre aux machines, il va jouer (...) On ne commencera pas à lui demander sa carte... absolument pas... »

André

L'appât du gain est un deuxième facteur nommé par la majorité des répondants comme étant en des éléments augmentant la vulnérabilité chez les adolescents. Les parents consultés reconnaissent l'influence de la société de consommation sur les adolescents. Voici ce que Louis nous a partagé à ce sujet.

« C'est sûr que c'est toujours de l'argent, c'est l'argent... c'est qu'aujourd'hui, la société te pousse à consommer à avoir ça (...) fait que regarde les enfants qui sont poussés à acheter toute sorte d'affaires, à s'habiller d'une façon pis ça... ça peut amener à vouloir avoir de l'argent... il y a des adultes qui peuvent en abuser autant... »

Louis

À la lumière de ces résultats, les parents joueurs apparaissent comme étant avisés des facteurs de vulnérabilité des adolescents en regard de la pratique excessive des jeux de hasard et d'argent. Bien que certains répondants reconnaissent des facteurs de vulnérabilité propres à la période de l'adolescence, une majorité de parents reconnaissent certains facteurs communs à l'adulte et à l'adolescent joueurs. Enfin, certains parents semblent avoir

tendance à percevoir leur propre vulnérabilité comme étant présente chez les adolescents joueurs. Toutefois, la majorité des parents rencontrés semblent habiletés à prendre le recul nécessaire de leurs difficultés pour identifier les aspects spécifiques de vulnérabilité de l'adolescent en regard des jeux de hasard et d'argent.

2.7 Perception du rôle parental théorique et opérationnel

Les recherches consultées soutiennent que les parents québécois en général, se sentent peu concernés par la prévention et l'encadrement des problèmes de jeu chez les adolescents. Nous avons donc invité les répondants à nous partager leur vision de leur rôle parental en regard de leurs adolescents utilisateurs ou non-utilisateurs des jeux de hasard et d'argent. Résultats intéressants ; la majorité des répondants ont identifié un écart significatif entre le rôle parental qu'ils souhaiteraient réussir à actualiser que nous avons appelé *rôle théorique* et le rôle parental qu'ils accomplissent réellement que nous avons appelé *rôle opérationnel*. De plus, les parents joueurs semblent connaître les raisons de l'écart entre ces deux types de rôles. Voici ce qu'ils nous ont partagé à ce sujet.

En regard de leur rôle théorique, la majorité des répondants conçoivent qu'il est important qu'un parent s'efforce de demeurer présent auprès de son adolescent notamment en favorisant des temps de loisirs communs. Les répondants considèrent qu'ils doivent favoriser ainsi une bonne communication et le maintien d'un lien affectif entre eux et leurs enfants. Dans ce sens, Jean nous parle de l'importance de demeurer présent aux adolescents et de sa volonté plus personnelle de maintenir son intérêt à ce que vit sa fille.

« C'est de s'en occuper, de ne pas la laisser (...) Faire des sorties avec eux autres ou des loisirs, ces affaires là. Mais pas rester encabanés tout le temps, ils vont se tanner les jeunes... C'est de suivre... Les parents sont absents... Comment je pourrais dire cela... quand ils arrivent le soir mettons vers n'importe quelle heure, ça leurs tentent pas vraiment de se casser la tête avec les enfants. « On va faire le souper. Après le souper les devoirs ! Achale moi pas avec ça... » Ben souvent il arrive qu'ils ne veulent rien savoir de ça...« Arrangez vous! » C'est peut-être ça que je ne veux pas faire avec ma fille. »

Jean

Les répondants de ce corpus conçoivent que les parents ont un rôle important à jouer dans la prévention et l'encadrement de l'utilisation des jeux d'argent et de hasard par la population adolescente. En effet, certains des parents rencontrés considèrent qu'ils devraient avoir un rôle de premier plan dans l'encadrement et la prévention d'une telle activité.

Denis est un de ceux qui croient que les parents doivent intervenir auprès d'un adolescent joueur ou avant qu'il ne le devienne. Il propose d'informer le jeune à propos des méfaits possibles associés à l'utilisation excessive des jeux de hasard et d'argent ou de lui faire entendre un témoignage d'un joueur.

« En restant calme ou sinon ben lui montrer c'est quoi les désavantages de cela. C'est de lui montrer du monde qui ont perdu, des enfants qui ont eu de la misère (...) de faire comprendre au jeune les problèmes que cela peut amener. (...) L'adolescent, on pourra le contrôler à partir de la famille (...) à partir du bar, il n'y a pas grand chose à faire. En général, l'adolescent qui va se rendre là, il a l'air de dix-huit ans, il a des fausses cartes (...) fait que ça va être difficile (...) C'est vraiment au point de vue familial qu'il va avoir de l'aide à apporter... »

Denis

Ce sont près de la moitié des répondants qui, comme Denis, croient qu'il est indiqué d'expliquer aux adolescents les méfaits associés à la pratique excessive du jeu ou de leur exposer le vécu d'un joueur pathologique. Que cela soit en conseillant, en expliquant les méfaits possibles ou en partageant leur vécu, les parents de ce corpus croient qu'un parent doit se responsabiliser en regard de l'encadrement de l'utilisation des jeux de hasard et d'argent des adolescents.

Bien qu'ils connaissent plusieurs attitudes parentales et comportements qui seraient bénéfiques à leurs adolescents, dans

la réalité, il apparaît que la majorité des parents affirment ne pas actualiser leur rôle parental comme ils le souhaiteraient. Les parents joueurs rencontrés nous ont avoué agir bien souvent autrement. Voici ce qu'ils nous ont partagé à ce sujet.

Rappelons-nous que nous avons appelé rôle opérationnel, le rôle qui en réalité est joué par nos répondants. Les parents de ce corpus semblent avoir été insatisfaits de leur rôle opérationnel au cours des années où ils ont utilisé de façon excessive les jeux de hasard et d'argent. Encore ici, les parents joueurs semblent souffrir de ne pas respecter leurs valeurs et de parfois même, d'y être diamétralement opposés.

Bien que les parents croient qu'il est important de passer du temps de loisirs avec leurs adolescents, dans les faits, il n'y a qu'Hélène qui affirme avoir conservé cette habitude durant la période intensive de jeux. Cette mère s'est efforcée à ne pas laisser transparaître ses habitudes auprès de son fils. Il était primordial pour elle qu'il ne soit pas affecté par ses habitudes. Ainsi, elle a réussi à conserver des temps de loisirs avec son fils et à concilier ces moments avec ses séances de jeu. Mais principalement, c'est plus de la moitié des répondants qui affirment que leurs habitudes excessives de jeu les ont rendus plus égocentriques. Plusieurs répondants de cette étude se décrivent comme des parents peu

communicatifs, peu présents et peu disponibles aux membres de leur famille. Malgré que ce soit important pour eux, peu de répondants se disent satisfaits de la qualité du lien affectif et de la communication qu'ils ont conservés avec leurs adolescents durant les périodes excessives de jeu. Jean est l'un de ces parents. Ce père est conscient de la pauvre qualité de sa présence au plus fort moment de sa dépendance.

« Elle arrivait de l'école, je ne posais pas de question... « As-tu des devoirs, des ci, des ça ? » Je laissais faire, je m'en occupais pas. Disons que je l'encadrais mais à ma manière. Pas comme un parent est sensé faire ça avec son enfant. C'était pour m'en débarrasser. Souvent, je l'ai laissé toute seule à la maison. Je m'en occupais pas. Des fois je partais une heure ou deux heures pis j'allais jouer dans les machines. Mon bonheur passait avant les autres. Ben mon bonheur... manière de parler. La dépendance passe avant tout le monde, ma fille, ma femme..."

Jean

Ici, il nous semble intéressant de comparer les propos recueillis auprès d'André, l'unique répondant de profil B, aux propos des répondants de profil A. Rappelons qu'au moment de notre rencontre, il est le seul répondant de ce corpus à ne plus présenter une dynamique de jeu pathologique selon les critères du DSM-IV et il affirme être abstinent depuis six mois. Il nous apparaît judicieux de comparer notamment la perception que ce répondant entretient de ses rôles et de l'écart qui les sépare. André a observé que depuis qu'il a cessé de jouer et depuis la fin de son suivi

thérapeutique au Centre Le Tremplin, l'écart inconfortable entre ce qu'il voulait être comme père et la façon dont il réussissait à actualiser ce rôle a diminué. Il réussit maintenant à être plus disponible pour ses enfants et leur a finalement expliqué les méfaits associés à la pratique des jeux de hasard et d'argent. André nous a également partagé avec bonheur avoir recommencé à pratiquer certains sports avec son fils.

« C'est sûr que si tu as une dépendance (...) on est moins disponible. Le temps qu'on est là, c'est sûr que l'on apporte rien absolument rien au contraire ça détruit le noyau familial... Ça c'est sûr ! (...) Je ne joue plus, première des choses. J'ai beaucoup plus d'activités. Écoute, il y en avait beaucoup de choses que j'avais pas arrêtées mais que je faisais moins souvent. La pêche, le golf, le vélo, ces choses là. J'ai tout refait ça à plein. Cette année j'ai joué au golf comme jamais j'ai joué. Pis, mon fils, s'est mis à jouer du golf avec moi aussi (...) L'année prochaine, il veut s'équiper lui aussi (...) Du vélo ! Il fait du vélo avec moi ! On fait des randonnées en vélo ! Fait que c'est spécial ! C'est assez spécial... »

André

L'impression de vivre en marge de sa famille et en opposition avec son schème de valeur semble donc avoir diminué chez ce répondant depuis qu'il a repris un contrôle sur ses habitudes de jeu. Pour ce répondant de profil B, son nouvel équilibre de vie développé suite aux services de réadaptation, semble lui avoir permis de diminuer l'écart entre sa définition de son rôle parental et de son actualisation.

Il a été étonnant de constater que la plupart des parents consultés nous ont affirmé avoir effectivement partagé leur vécu de joueur à leurs adolescents et avoir expliqué les méfaits associés à leur pratique excessive. Toutefois, à l'analyse du discours, nous constatons qu'ils ont avoué leur pratique après plusieurs années problématiques, souvent à l'aube de l'actuelle demande de services au Centre Le Tremplin ou lorsque les méfaits étaient devenus apparents et plus difficiles à dissimuler. C'est donc après plusieurs années que les parents joueurs partagent à leurs enfants leur vécu de joueurs. Au moment où France effectue sa demande de services au centre, son fils est informé depuis quelques mois seulement de sa problématique. Elle nous partage les raisons qui l'ont motivée à lui en parler.

« J'ai pas le choix d'y dire... un moment donné ! (...) Un moment donné quand j'ai commencé à avoir des gros problèmes pour l'argent pis tout ça, je lui ai dit. Parce qu'il fallait qu'il comprenne qu'on est juste nous deux. Là, fait que fallait qu'il comprenne un peu la situation... que je n'avais pas d'argent, pis que j'avais fait des folies pis pour qu'il comprenne ce que c'est vraiment... qu'il essaie de ne pas tomber dans ça (...) Puis après ça, quand j'ai commencé à aller mal, je voulais qu'il comprenne que c'est le fun quand tu gagnes mais la plupart du temps tu perds. Pis que là, je voulais qu'il fasse la différence. Ça fait que je lui ai dit que j'avais perdu de l'argent (...)

France

Certains répondants nous ont partagé que leur propre incompréhension de leur problématique les empêchait d'être à

l'aise dans l'actualisation de leur rôle de parent. Selon eux, une compréhension plus juste de leurs difficultés, les aiderait à se sentir plus forts et sécurisés dans leurs fonctions parentales. Nous retenons à ce sujet ce court propos de Louis.

« Je suis très inquiet... parce que premièrement je n'ai même pas d'outil pour moi-même fait que j'aurais peur de mal outiller mon enfant ou de mal l'informer ou de ne pas le comprendre... »

Louis

Hélène affirme également avoir besoin de comprendre davantage sa problématique pour se sécuriser dans l'actualisation de son rôle de parent. Mais pour cette mère, l'impression de ne pas comprendre sa dynamique n'est pas l'unique raison. Elle conserve également l'impression que sa problématique lui laisse peu d'énergie pour demeurer disponible aux besoins de son fils, qu'elle doit se centrer sur ses propres besoins.

« Je pense que c'est trop récent là nous autres pour que l'on puisse se poser des questions ben profondes (...) C'est sûr que quand il va me poser des questions (...) je vais essayer de lui répondre le mieux possible parce que je trouve cela très important. Présentement, j'en ai pas beaucoup de réponses... parce que même j'en cherche des réponses (...). C'est une affaire que je trouve dur. En fait de gambler, c'est mon énergie présentement là, il faut qu'elle soit concentrée sur moi pis lui s'il arrive de quoi là, je n'aurai pas l'énergie pour l'aider. Pis ça je trouve ça ben plate. (...) Pis ça, je suis consciente que je ne pense pas que je vais avoir de l'énergie pour deux. »

Hélène

En conclusion, les répondants semblent être insatisfaits de la façon dont ils ont actualisé leur rôle de parent durant les périodes excessives de jeu. La majorité des parents joueurs consultés ont nommé un écart entre leur rôle théorique et leur rôle opérationnel. Ils affirment connaître divers aspects de leur rôle de parents qui soient bénéfiques à leur enfant mais ne semblent pas trouver les moyens pour les actualiser, ce qui pourrait être expliqué par un manque de disponibilité physique et affective à leur entourage.

Bien qu'André soit le seul répondant de type B de ce corpus, nous avons observé que suite à six mois d'abstinence et de suivi de réadaptation, ce répondant affirme démontrer davantage de disponibilité physique et affective à ses enfants. Selon l'expérience de ce répondant, la disponibilité physique et affective des parents pourrait augmenter suite à la reprise d'un contrôle de leur dynamique de jeu. L'écart entre la définition de leur rôle parental théorique et de son actualisation semble ainsi diminuer à ce moment.

CHAPITRE 4 - Discussion et Conclusion

1. Discussion des résultats

Le principal objectif de cette recherche était d'explorer les représentations qu'entretiennent des parents joueurs pathologiques des jeux de hasard et d'argent. Nous souhaitons plus spécifiquement susciter une réflexion sur le lien qu'il peut exister entre ces représentations et les attitudes de ces parents en regard de l'utilisation des jeux de hasard et d'argent par leurs adolescents.

Au cours de ce dernier chapitre, nous dégagerons de la discussion des résultats de nouvelles pistes de réflexions tant en regard de la pratique que de la recherche dans ce domaine.

Rappelons d'abord qu'à la base, ce sont cinq principaux constats relevés dans la littérature scientifique qui ont inspiré cette étude :

- La littérature scientifique reconnaît qu'un certain pourcentage de parents de la population en général s'adonnent à la pratique des jeux de hasard et d'argent avec leurs adolescents et en facilitent l'accès.
- Certains adolescents commencent à parier en bas âge en compagnie d'un parent et cette initiation précoce apparaît

comme un facteur de risque significatif au développement d'habitudes de jeu pathologique au cours de l'adolescence.

- Certains parents sont peu conscients des conséquences associées à la pratique des jeux de hasard et d'argent. Pour plusieurs, cette activité est socialement convenable et sans risques. Cette attitude favorise l'utilisation des jeux de hasard et d'argent chez la population adolescente.
- Les adultes de la société québécoise semblent méconnaître les méfaits de la pratique des jeux de hasard et d'argent par les adolescents et les méfaits de cette problématique, ce qui pourrait expliquer leur attitude plutôt libérale en regard de cette activité.
- Les parents semblent peu se responsabiliser en regard de l'encadrement et de la prévention des activités de jeux de hasard et d'argent de leurs adolescents.

1.1 Représentation des jeux de hasard et d'argent et de leur utilisation familiale

Les résultats de notre recherche nous apprennent que les parents joueurs se distinguent des parents de la population en général dans leurs perceptions des jeux de hasard et de leur utilisation familiale. Nous retenons quatre principaux constats à ce sujet : (1) Les parents joueurs reconnaissent le potentiel addictif de l'ensemble des jeux de hasard et d'argent, la loterie instantanée incluse, (2) ils ne perçoivent pas l'utilisation des jeux de hasard et d'argent comme étant une activité de loisir familial socialement acceptable, (3) les parents joueurs sont conscients des méfaits et des risques possibles d'une pratique familiale des jeux de hasard et d'argent, (4) et ils préfèrent dissimuler leur propre pratique à leurs enfants.

Les parents joueurs rencontrés dans le cadre de notre étude se distinguent donc des parents de la population en général notamment par le fait qu'ils sont majoritairement non favorables à la pratique des jeux de hasard et d'argent en compagnie de leurs enfants et ils ne démontrent pas un même niveau de tolérance en regard de cette activité. Les parents joueurs ne perçoivent pas les jeux de hasard et d'argent comme pouvant être un divertissement familial et socialement acceptable. Malgré que l'utilisation des loteries instantanées soit largement acceptée dans la société et que

cette activité soit bien souvent non considérée comme un jeu de hasard et d'argent (Woods, Griffiths, 1998), la loterie instantanée est bel et bien perçue par les parents joueurs comme un jeu de hasard et d'argent présentant un fort potentiel addictif.

Nos résultats nous apprennent donc que la majorité des parents joueurs n'initient pas leurs enfants à la pratique des jeux de hasard et d'argent et qu'ils ne favorisent pas l'accès à ce type d'activité contrairement à certains parents de la population en général (Gupta, Derevensky, 1997, Griffiths, Wood, 2000).

Ces attitudes des parents joueurs peuvent s'expliquer par le fait qu'ils sont non seulement conscients des risques et des méfaits associés à la pratique des jeux de hasard et d'argent mais également par leurs expériences, leurs souffrances et leur propre trajectoire de joueur pathologique. Leur parcours semble avoir forgé chez ces parents, une conception spécifique des jeux de hasard et d'argent et favorisé un détachement des représentations collectives de la population en général.

Les résultats de notre recherche suggèrent que les représentations des jeux de hasard et d'argent des parents joueurs n'en favorisent pas la pratique familiale et que pour ces parents l'attitude qui

demeure à leurs yeux bénéfique pour leurs enfants est encore pour le moment de tenter de dissimuler leurs problèmes de jeux.

Effectivement, nos résultats montrent que les parents joueurs dissimulent leur pratique problématique des jeux de hasard et d'argent pour plusieurs raisons. Ainsi, il semble que les sentiments de honte et de culpabilité des parents joueurs et l'idée obsédante de récupérer leurs pertes avant que ne s'ébruitent leurs difficultés, soient des motifs qui expliquent qu'ils dissimulent leurs habitudes de jeu. Cependant, nous retenons également la possibilité que ce soit par soucis de protéger leurs enfants de cette activité, car la majorité des parents rencontrés perçoivent les adolescents comme étant une population vulnérable à une utilisation problématique des jeux de hasard et croient qu'être témoin de séances de jeux peut augmenter cette vulnérabilité. En informant leur enfant de leur propre activité de jeu ou en pariant avec eux, les parents de notre corpus semblent craindre de favoriser un usage problématique chez leurs enfants.

Dans le même sens, les travaux de Hogan (2003) menés auprès de parents consommateurs d'opiacés cette fois, ont montré l'attitude protectrice dont nous venons de parler. Ces répondants ont affirmé qu'ils percevaient leurs habitudes de consommation nocives pour leurs enfants et que, dans le but de les protéger, ils

maintenaient taboues les activités reliées à leur consommation. Hogan a également remarqué que chez les parents consommateurs de substances psychoactives, leur capacité à dissimuler leur problème de consommation varie selon le niveau de sévérité de leur dépendance. Plus sévère étant leur dynamique de consommation, plus il leur devient difficile de dissimuler leurs habitudes nocives à leurs enfants. Cette même situation semble présente chez nos parents joueurs. Plusieurs d'entre eux ont affirmé avoir déclaré à leurs enfants leur pratique bien des années après l'apparition de leurs problèmes de jeu et très souvent au moment où il leur était devenu difficile d'en dissimuler les méfaits associés.

1.2 Reconnaissance de la problématique chez la population adolescente

Spécifiquement en regard de la perception qu'entretiennent les parents joueurs de la problématique des jeux de hasard chez la population adolescente, notre recherche a permis de faire les constats suivants : (1) La majorité des parents joueurs reconnaissent la présence d'une problématique de jeu chez la population adolescente et ils reconnaissent chez cette population des facteurs de vulnérabilité à une pratique problématique des jeux de hasard et d'argent, (2) leur perception de la sévérité de la problématique chez les adolescents est variable, (3) leur connaissance du profil des adolescents joueurs éclipe la catégorie

des joueurs précoces (dix ans et moins) et enfin, (4) la majorité des parents joueurs se disent préoccupés par l'utilisation des jeux de hasard et d'argent par leurs enfants.

Les résultats de notre recherche nous apprennent que comparativement aux parents de la population en général, qui eux sont peu conscients de la présence de la problématique de jeu chez les jeunes (Georges, Schroeder, 1996 ; Derevensky, Gupta, Cioppa, 1996), les parents joueurs de notre étude sont avisés en regard des habitudes de jeu chez les adolescents et des facteurs de vulnérabilité de cette jeune population.

Les parents joueurs de notre étude se sont également montrés majoritairement préoccupés par la pratique des jeux de hasard et d'argent chez leurs enfants. De la même façon, il est reconnu dans la littérature que les parents qui connaissent ou ont connu une personne ayant un problème de jeu sont significativement plus nombreux à s'inquiéter pour leurs enfants que ceux qui n'en connaissent pas (Côté, Vitaro, Ladouceur, 2003). Nous pensons que l'expérience personnelle des parents en regard de leur propre dépendance aux jeux, favorise une plus grande préoccupation en regard de l'utilisation des jeux de hasard et d'argent par leurs enfants. Ainsi, pour les parents de la population en général ou pour les parents joueurs, il ressort que d'être confronté de près ou

de loin à des difficultés de jeu, être personnellement joueur pathologique ou être témoin des difficultés chez un autre individu augmente le degré de préoccupation des parents envers l'utilisation des jeux de hasard et d'argent par leurs enfants.

Les parents de notre recherche se distinguent également des parents de la population en général par leur perception de la sévérité de la problématique du jeu chez les adolescents comparativement aux adultes. Contrairement à la population étudiée par Côté et al.(2003) qui perçoit la problématique des jeux de hasard et d'argent plus sévère chez l'adulte, les résultats de notre recherche nous apprennent que chez les parents joueurs, leur perception de la sévérité de la problématique chez les adolescents varie largement selon qu'ils aient été ou non confrontés à la pratique du jeu par leurs enfants. En effet, les parents de notre étude qui perçoivent des habitudes régulières ou problématiques chez leurs enfants, considèrent la sévérité de la problématique de jeu chez les adolescents comme étant identique ou plus grave que chez l'adulte.

En ce qui concerne l'estimation de l'âge moyen des premiers paris chez les jeunes utilisateurs, les parents joueurs ne diffèrent pas des parents de la population en général par le fait qu'ils éclipsent également la catégorie précoce des jeunes utilisateurs (Ladouceur

et al. 1998 et al.,2003). Si l'on se fie aux résultats de Ladouceur et al. (1994), ce sont 81% des enfants de huit ans qui auraient déjà parié de l'argent. Un seul des parents joueurs rencontrés a fait allusion à l'utilisation précoce des jeux par les enfants. Le phénomène de l'utilisation précoce des jeux de hasard et d'argent demeure méconnu pour l'ensemble des parents, qu'ils soient joueurs ou non.

1.3 Attitudes et comportements parentaux des répondants

Trois constats se dégagent des résultats de notre recherche en regard des attitudes et des comportements parentaux des joueurs rencontrés : (1) Les parents joueurs connaissent les attitudes parentales bénéfiques à l'équilibre de vie de leurs enfants, (2) ils reconnaissent toutefois un écart inconfortable entre leurs attitudes parentales et celles qu'ils souhaiteraient adopter et, (3) la principale raison de cet écart mentionnée par les répondants est le manque de disponibilité psychologique et affective occasionné par l'envahissement de leur dépendance.

Les parents joueurs de notre étude ne sont pas seulement préoccupés par l'utilisation des jeux de hasard et d'argent par leurs enfants, mais démontrent également une juste connaissance des

attitudes parentales bénéfiques à l'équilibre de vie de leurs enfants. Maintenir un lien affectif parent-enfant et une communication mutuellement satisfaisante, favoriser des temps de loisirs avec leurs enfants, demeurer présents auprès d'eux et leur offrir un encadrement de qualité sont des aspects du rôle parental que les parents joueurs considèrent fondamentaux. Certains aspects nommés par les parents de notre étude rejoignent les résultats de Vachon et al. (dans Vitaro, 2003) qui révèlent que l'absence de supervision des activités de l'enfant et un faible lien affectif contribuent à prédire les problèmes de jeu chez les jeunes.

Il est intéressant de constater que les parents joueurs ne diffèrent pas sur ce plan des parents consommateurs de drogues. Effectivement, plusieurs études ont jusqu'à ce jour démontré que les parents surconsommateurs, tout comme nos parents joueurs, connaissent les attitudes parentales favorables et se montrent soucieux de concilier leurs habitudes de consommation et leur rôle parental. Selon les études, le maintien du lien d'attachement parent-enfant et les temps de loisirs familiaux demeurent pour eux une priorité (Hawkins et al., 1992, Cloutier, 1996, Loeber et al. 1998, dans Brunelle, 2002).

Bien que les parents joueurs de notre étude sachent quelles sont les attitudes parentales favorables à l'équilibre de vie de leurs

enfants, l'ensemble des répondants a mentionné souffrir d'un écart entre ce qu'ils souhaitent accomplir en tant que parent et ce qu'ils réussissent à actualiser. Malgré qu'ils considèrent avoir un rôle de premier plan dans l'encadrement des activités de leurs adolescents, les répondants de notre corpus nous ont signifié ne plus être disponibles à la vie familiale depuis que leurs habitudes de jeu sont devenues problématiques. Bien qu'ils connaissent les attitudes parentales souhaitables, l'absence de disponibilité physique et affective à leur entourage fait obstacle à l'actualisation satisfaisante de leur rôle parental.

Selon la littérature scientifique, sur ce plan, les parents joueurs sont, une fois de plus, semblables aux parents alcooliques ou toxicomanes. En fait, peu importe le type de dépendance qui afflige les parents, la mère ou le père qui présente, à un degré sévère, une dépendance, verra apparaître comme symptôme, un manque de disponibilité psychologique et affective aux membres de sa famille. Valleur, auteur et chercheur prolifique dans le domaine de la dépendance affirme que l'on peut commencer à parler d'addiction (terme utilisé en Europe pour parler de dépendance sévère) dès « (...) qu'une conduite envahit la vie du sujet au point de l'empêcher de vivre. L'objet de l'addiction est plus que le centre de la vie, il centre la vie de l'addict et la définit. » (Valleur, 2003 p.17). Pour certains addicts, comme pour nos parents joueurs, ce

sont des jours et des nuits passés à jouer aux dépens de toute vie sociale et affective (Valleur, 2003).

Ainsi, les résultats de notre recherche suggèrent un nouveau regard sur les attitudes des parents joueurs. Ce qui a pu apparaître comme une attitude libérale chez certains parents semble davantage être chez les parents joueurs, un désinvestissement de leur vie familiale dû à leur propre problématique de jeu. Nous croyons que les difficultés des parents joueurs à encadrer les activités de leurs enfants, la diminution de leur disponibilité physique et affective à leur entourage et le peu de temps de loisirs familiaux peuvent être des facteurs déterminants de l'équilibre de vie et des comportements des enfants de cette famille. L'absence des parents joueurs au sein de la famille, pourrait favoriser ce qui semble pour certains une libéralité en regard des comportements de leurs enfants et pourrait être en lien avec l'expérimentation et l'adoption de comportements à risque chez ces derniers. Cette relation entre la qualité de la supervision qu'assurent les parents et la présence des comportements à risque chez l'adolescent a été étudiée par certains chercheurs au cours des dernières années et plusieurs d'entre eux proposent d'en poursuivre l'étude pour en saisir davantage la nature et la fonction (Adlaf et Ivis, 1996, Felsher et al., 2003).

2. Limites de la recherche

Identifier les limites de cette étude demande dans un premier temps d'en resituer l'objectif et d'en circonscrire le champ d'analyse. Nous visons par cette étude à approfondir notre compréhension des attitudes et des comportements spécifiques des parents joueurs. L'échantillon de cette recherche s'est formé à partir de la population la plus facilement accessible pour la chercheuse. Il s'est donc composé uniquement de parents joueurs qui effectuaient une demande de services au Centre le Tremplin de la région de Lanaudière. Cet échantillon de convenance a permis l'atteinte de notre objectif d'exploration et une meilleure compréhension des attitudes et comportements des parents joueurs qui effectuent une demande de services. Mais une limite d'extension demeure au niveau des résultats car ils ne peuvent s'étendre et s'appliquer à d'autres centres de réadaptation et ne nous permettent pas d'approfondir nos connaissances des parents joueurs qui demeurent absents du réseau de services.

La taille de l'échantillon représente une autre limite de notre étude. Un nombre suffisant de répondants de profil A a été rencontré et nous a permis de diversifier au maximum les types et les caractéristiques des individus de ce profil et d'approfondir nos connaissances des parents joueurs en début de démarche.

Toutefois, les contraintes reliées à la période d'expérimentation et les difficultés de recrutement ont fait en sorte que nous n'avons pu approfondir autant que souhaité nos connaissances d'un deuxième profil, le profil B, soit des parents en fin de démarche. Un temps d'expérimentation plus long et l'accès à un plus grand bassin de population auraient sans doute permis de compléter la cueillette de données auprès de ce deuxième profil et d'appuyer davantage nos résultats en regard de cette population.

3. Réflexion en regard d'une approche systémique de la problématique du jeu pathologique

Nous avons vu que, selon nos résultats de recherche, les parents joueurs sont majoritairement insatisfaits de la manière dont ils accomplissent leur rôle de parents depuis l'apparition de leurs difficultés de jeu et de leur désinvestissement de la vie familiale. Nous avons constaté que ces parents apparaissent peu en besoin d'information sur le phénomène social de la pratique des jeux de hasard et d'argent par la population adolescente, mais davantage comme des parents désireux et en besoin de s'approprier de nouveau leur rôle de parent. Ce constat invite à réfléchir à une approche qui tiendrait davantage compte de ces besoins de services et permettrait aux intervenants travaillant auprès des parents joueurs de porter leur attention aux mécontentements et à

l'inconfort de leur client en lien avec l'actualisation de leur rôle de parents.

Parallèlement, notre expérience pratique auprès des conjoints de joueurs, nous a permis d'observer que certains conjoints au moment de leur consultation, mentionnent une surcharge au niveau de leurs responsabilités parentales voulant pallier l'absence du parent joueur. Pour ces conjoints, le désir de rééquilibrer les responsabilités parentales semble être une de leur motivation à effectuer une demande d'aide. Paradoxalement, bien que les deux conjoints soient tous deux préoccupés par la répartition des responsabilités parentales, jusqu'à maintenant, au Centre Le Tremplin, ce thème thérapeutique n'a été abordé qu'en rencontre individuelle au cours de leur suivi respectif.

D'autre part, nous ne connaissons que très peu l'effet réel du désengagement familial du parent joueur sur les comportements des enfants mais comme nous l'avons vu, l'inconsistance de l'encadrement des activités de l'enfant pourrait avoir un lien sur l'adoption de comportements de risque chez ce dernier dont une pratique problématique des jeux de hasard et d'argent. Rappelons qu'il est reconnu qu'un plus haut pourcentage de joueurs adolescents se retrouve dans les familles dont un des parents éprouve des difficultés face au jeu.

Dans un tel contexte, nous questionnons l'efficacité des approches psychologiques actuellement prédominantes dans le domaine du jeu qui offrent principalement des rencontres individuelles et ne favorisent pas un travail au niveau de l'équilibre précaire dans lequel est engagé le système familial des joueurs pathologiques.

Certains chercheurs et auteurs proposent d'ailleurs de nous décroiser de la vision prédominante du jeu comme désordre individuel et de tenir compte des aspects multifactoriels de cette problématique. Amnon J Suissa (2003) place notamment la famille comme marqueur important dans le développement et le maintien de la dynamique de jeu pathologique d'un individu. Chaque système familial développe des stratégies d'adaptation à une situation de dépendance. Il nous invite à comprendre ce type de problème comme étant d'une nature psychosociale complexe.

Pour Ladouceur et al. (2000), ces aspects multifactoriels du jeu excessif requièrent sans doute tout autant d'avenues de traitement. Toutefois, comme nous l'avons déjà mentionné au chapitre premier, les interventions à composantes multiples; individuelle, familiale et conjugale, ont été peu mises de l'avant et elles ont rarement fait l'objet de recherches qui ont prouvé l'efficacité de ces modèles théoriques. La prédominance des approches psychologiques dans le domaine du jeu pathologique fait

en sorte que les théories psychanalytique, cognitive, comportementale et cognitive-comportementale sont celles qui ont été les plus documentées jusqu'à ce jour (Ladouceur, Sylvain, Boutin, Doucet, 2000).

Dans ce sens, nous proposons ici de réfléchir à la pertinence d'une approche systémique de la problématique du jeu pathologique qui peut être selon nous, une avenue intéressante qui tiendra compte de la complexité de cette problématique, soit de ces multiples racines mais également de ces nombreuses répercussions. Nous pensons qu'une approche systémique appliquée à la famille permettrait notamment de travailler selon la demande des parents joueurs et de leurs conjoints au rééquilibrage des rôles parentaux en impliquant l'ensemble des individus concernés. Une telle lecture de la situation problème favoriserait l'abandon d'un point de vue centré sur le parent joueur comme porteur d'une pathologie individuelle et l'adoption d'une lecture du problème centrée sur l'interaction entre les membres de la famille.

Entendons bien que nous ne souhaitons pas ici identifier la famille du joueur comme étant responsable de la situation problème. Il ne s'agit pas ici de familiariser les problèmes de jeu du parent et d'en attribuer la cause à la famille, ce qui selon Ausloss (1995), (dans Nadeau 2000), est une tendance qui perdure dans l'analyse du

comportement humain. Nous proposons plutôt de reconnaître dans un premier temps, au sein d'un système qu'est la famille, les difficultés et les obstacles à un fonctionnement satisfaisant pour ses membres et, dans un second moment, d'identifier le rôle et la responsabilité des membres de la famille dans le processus de réadaptation. À vrai dire, nous proposons par cette approche de croire à la compétence des familles, à l'efficacité de leur implication et à l'importance de leur mobilisation dans le recouvrement de leur équilibre fonctionnel. Nous adoptons le point de vue de Côté et Boulet (1996) qui soutenaient il y a plus de dix ans, que dans la culture des services sociaux, la famille comme entité, était négligée par la plupart des intervenants et des organismes au bénéfice des individus, ce qui semble actuellement le cas dans le domaine du jeu pathologique.

Nous ne questionnons nullement toutefois la pertinence et l'efficacité du traitement cognitif comportemental mis sur pied par l'équipe de Ladouceur et qui a d'ailleurs prouvé son efficacité auprès des joueurs adultes (Chevalier et al., 2003). Nous en questionnons toutefois la portée et les limites quand vient le temps notamment de travailler aux besoins de services d'un parent joueur. Nous croyons qu'il pourrait être pertinent, dans de telles situations, de compléter les services individuels actuels par des rencontres de types conjugales et/ou familiales dont l'objectif

pourrait être d'amener les membres de la famille à reconnaître leur propre rôle dans le développement et le maintien de la situation problème mais également à identifier et à utiliser leurs compétences et leurs responsabilités dans le processus de réadaptation. Dans un tel contexte, le travail au niveau du rééquilibre des rôles parentaux devient une intervention centrée sur le système donc, une intervention simultanée auprès de l'ensemble des membres de la famille.

Toutefois, nous sommes conscients que l'expérimentation de l'approche systémique dans le domaine du jeu pathologique ne pourrait se faire sans une modification du regard scientifique qui prédomine actuellement dans ce domaine, soit de notre façon de penser, de connaître et de lire cette problématique. Penser systémique demandera donc à l'intervenant d'élargir son champ d'observation et d'étudier les comportements humains dans une perspective interactionnelle et environnementale. Cette approche « (...) offre une compréhension originale du comportement humain, une vision multidimensionnelle et circulaire des contextes des individus mis en interrelation dans une étape de leur vie. » (Bellemarre, 2000, p. 90).

4. Réflexion sur la nécessité et les difficultés d'un dépistage précoce des problèmes de jeu chez les parents joueurs pathologiques

Selon les résultats de cette étude, c'est après plusieurs années et plusieurs tentatives personnelles d'arrêt que le joueur pathologique effectue sa demande de services au Centre le Tremplin. Nous pouvons émettre l'hypothèse que son désinvestissement de sa vie familiale se prolonge sur une période toute aussi longue.

Parallèlement, loin d'aider à la cause des joueurs pathologiques, la dépendance aux jeux de hasard et d'argent semble moins visible que la plupart des autres dépendances telles que la dépendance aux drogues ou à l'alcool. Les habitudes de jeu étant plus faciles à dissimuler, la tendance du joueur à s'isoler et son lourd sentiment de honte semblent complexifier un dépistage précoce de la problématique.

Jusqu'à ce jour, peu d'outils de dépistage ont fait l'objet d'une promotion structurée auprès des professionnels du réseau de la santé et des services sociaux, et ce, malgré le fait que les plans d'action des dernières années du gouvernement ont prévu des stratégies pour assurer un dépistage et une intervention précoce auprès de la population utilisatrice des jeux de hasard et d'argent. Au niveau de la prévention et du dépistage, l'emphase semble avoir

été mise par le gouvernement sur la formation et le partage d'informations sur la problématique auprès de certaines populations cibles tels que les intervenants en CLSC, en milieux scolaire et communautaire et en milieux de travail.

Les divers plans stratégiques que nous avons consultés¹ mentionnent la diffusion de questionnaires d'auto évaluation à la population mais ne font pas mention d'une diffusion massive et structurée d'outils de dépistage validés. Les seuls outils de dépistage sont, à notre connaissance, des versions modifiées de certains outils d'évaluation utilisés habituellement comme outils diagnostiques, tels que le South Oak Gambling Screen (SOGS), les critères du DSM-IV et le South Oak Leisure Activities Screen (SOLAS), ce dernier permettant à la famille de dépister le joueurs dans son entourage (www.jeu-compulsif.info). Ces outils sont proposés selon l'initiative isolée de certains acteurs tels que les directions de Santé Publique² et le regroupement Gam-Anon.

Nous croyons qu'il est pertinent de poursuivre les efforts de conscientisation, de formation et d'implication des différents acteurs du réseau de la santé et des services sociaux en regard de

¹ Plan d'action pour la région de Montréal 2002-2003, Programme expérimental sur le jeu pathologique, Régie Régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, 2002 et Agir ensemble Plans gouvernemental sur le jeu pathologique 2002-2005, Table de concertation ministérielle sur le jeu pathologique, Gouvernement du Québec, 2002

² Prévention en pratique médicale, Le jeu pathologique, Direction de la santé publique, février, 2002

la problématique du jeu et de les équiper en outils de dépistage qui auront fait leurs preuves de validité et d'efficacité. Un dépistage précoce des difficultés de jeu, pourrait favoriser une réponse plus rapide aux besoins des parents joueurs et éviter peut-être que perdure le désinvestissement familial de ces parents.

5. Conclusion

5.1 Avenues de recherche

Le but principal de notre recherche était d'explorer les représentations sociales des jeux de hasard et d'argent chez des parents joueurs. Selon les résultats de notre étude, nous avons constaté que les représentations sociales du parent joueur ne favorisent pas une pratique familiale des jeux de hasard et d'argent et portent les parents à adopter des attitudes plutôt protectrices envers leurs enfants. Toutefois, parallèlement, nous avons également constaté que l'emprise de leur dépendance au jeu fait obstacle à l'actualisation adéquate et satisfaisante de leur rôle parental.

Les parents joueurs, pareillement aux parents aux prises avec une quelconque dépendance, se sont plaints d'un manque de disponibilité physique et affective envers les membres de leur

famille. Tenant compte de cette absence des parents joueurs, de son effet probable sur les comportements des enfants de cette famille et du désir des parents joueurs de se réappropriier leurs fonctions parentales, nous avons proposé une approche systémique auprès des familles où l'un des parents présente des problèmes de jeu pathologique.

Nous estimons que l'approche systémique représente une stratégie d'intervention pouvant être bénéfique à l'ensemble des membres de la famille des parents joueurs tout en favorisant une porte d'entrée sur les adolescents de cette famille dont certains sont à risque de développer un problème de jeu.

Parallèlement, nous savons que l'efficacité de l'approche systémique auprès de familles dont un membre est aux prises avec un problème d'alcoolisme a été étudiée et est maintenant reconnue. En fait l'approche systémique familiale permettrait la réhabilitation et une meilleure réinsertion sociale de l'alcoolique (Gacic, Sedmark, Ivanivic, Gardinovacki, Gacic, 1980). Nous proposons donc que soit expérimentée et évaluée l'efficacité d'une approche systémique auprès des familles dont un parent est aux prises avec des difficultés de jeu pathologique. Il serait intéressant de vérifier l'impact que pourraient avoir des rencontres conjugales

et familiales notamment sur le rééquilibrage des rôles parentaux ou sur les comportements à risque des enfants des parents joueurs.

De plus, dans un contexte où nous posons l'approche systémique comme une avenue de compréhension et d'intervention intéressante, nous croyons devoir approfondir nos connaissances scientifiques en regard de l'expérience des conjoints et des enfants d'un parent joueur car ce que nous en connaissons jusqu'à maintenant est limité. À notre connaissance, les recherches se sont jusqu'à maintenant concentrées davantage sur l'expérience de l'individu joueur comme porteur de la problématique. Au niveau même de la recherche, nous proposons donc également de se décentrer du joueur pour mieux saisir l'expérience personnelle de chacun des membres mais également de la famille comme entité et système bien distinct et unique.

5.2 La mobilisation du système familial

En terminant, bien que l'approche systémique ne soit pas une approche nouvelle, nous prévoyons que son application dans le domaine du jeu demandera tout de même à repenser certaines cultures et organisation de services. Bien que cette approche corresponde à la philosophie du travail social par le fait qu'elle se préoccupe à la fois de l'individu, du contexte et de l'environnement (Nadeau, 2000), une résistance à son application est à prévoir.

Nous croyons que la systémique demeure plus fréquemment utilisée comme angle d'analyse au moment de l'évaluation d'une demande de services que comme angle d'intervention. En fait, dans la pratique actuelle, la situation problème d'un parent joueur sera parfois analysée en tenant compte des différentes sphères de sa vie, toutefois peu d'interventions incluront et viseront concrètement la mobilisation des membres de sa famille.

Nous observons dans notre pratique que les intervenants semblent encore hésiter à « prendre le temps de mobiliser l'ensemble des membres de la famille » comme si cette démarche représentait un défi d'intervention. Nous croyons que les intervenants devraient considérer l'efficacité potentielle des rencontres familiales dans un esprit systémique. Nous invitons les intervenants à considérer le plaisir et la satisfaction professionnelle que peut représenter une telle approche, car en tant que personne pivot, c'est un travail d'équipe avec le système et le partage de la responsabilité du travail de réadaptation qui lui est ici proposé.

Références bibliographiques

- Adlaf, E.M., Ivis, F.J. (1996). Structure and Relations : the Influence of Familial Factors on Adolescent Substance Use and Delinquency. Journal of Child and Adolescent Substance Abuse. Vol.5(3), pp.1-19.
- Abbott, D., Cramer, SL. (1993). Gambling Attitudes and Participation : A Midwestern Survey. Journal of Gambling Studies. Vol.9(3), pp.247-263.
- Abric, JC. (1994). Pratiques sociales et représentations sociales. Presses universitaires de France. 239p.
- Ausloos, G. (1995). La compétence des familles. Toulouse-Erès dans Nadeau, M. (2000). Approche systémique avec les familles ou thérapie familiale en institution. Intervention, Vol.3, pp.14-22.
- Arcuri, A., Lester, D., Smith, F. (1985). Shaping Adolescent Gambling Behavior. Adolescence. Vol.20(8), pp.935-938.
- Bellemare, L. (2000). L'approche systémique : une histoire de familles. Revue québécoise de psychologie. Vol.21(1), pp.75-91.
- Brown, DJ. (1987). Models of Gambling and Gambling Addictions as Perceptual Filters. Journal of Gambling Behavior. Vol.3, pp.224-236.
- Browne, BA. Brown, DJ., (1993). Using Students in Research on State Lottery Gambling. Psychological Reports. Vol.72, pp.1295-1298.

- Browne, BA., Brown, DJ. (1994). Predictors of Lottery Gambling among American College Students. The Journal of Social Psychology. Vol.134(3), pp.339-347.
- Chevalier, S., Allard, D. (2001). Jeu pathologique et joueurs problématiques : le jeu à Montréal. Direction de la santé publique. Régie régionale de la santé et des services sociaux. Montréal-Centre. Canada. 53p.
- Chevalier, S., St-Laurent, D., Allard, D., Audet, C., Geoffrion, C., Papineau, E. (2003). Évaluation du programme expérimental sur le jeu pathologique, Rapport 1. Présentation générale de l'évaluation du programme expérimental sur le jeu pathologique. Montréal. Institut national de santé publique du Québec. 35p.
- Côté, C., Boulet, H. (1996). Les compétences des clients et de leurs familles : Des ressources à utiliser davantage. Intervention. Vol.102, mars, pp.91-100.
- Côté, M-A., Vitaro, F., Ladouceur, R. (2003). Attitudes, connaissances et comportements des parents québécois en regard de la pratique des jeux de hasard et d'argent chez les jeunes. Psychologie canadienne. Vol.44(2), pp.152-161.
- Dell, LJ., Ruzicka, MF., Palisi, AT. (1981). Personality and other Factors Associated with Gambling Addiction. International Journal of the Addictions. Vol.16, pp.149-156.
- Deslauriers, J-P. (1991). Recherche qualitative. Guide Pratique. Mc-Graw-Hill. 141p.

- Derevensky, JL., Gupta, R. (1996). Gambling Behavior amongst Children and Adolescents : The Silent Addiction. Paper National Association of School Psychologists. Atlanta.
- Derevensky, JL., Gupta, R., Della Cioppa, D. (1996). A Developmental Perspective of Gambling Behavior in Children and Adolescents. Journal of Gambling Studies. Vol.12(1), pp.49-66.
- Felsher, JR., Derevensky, JL., Gupta, R. (2003). Parental Influences and Social Modeling of Youth Lottery Participation. Journal of Community and Applied Social Psychology. Vol.13, pp.361-377.
- Fisher, S. (1992). Measuring Pathological Gambling in Children : The Case of Fruit Machine in the United Kingdoms. Journal of Gambling. Vol.8(3), pp.263-285.
- Fisher, S., Balding, J. (1993). Gambling and Pathological Gambling in Adolescence. Journal of Gambling Studies. Vol.9(3), pp.277-288.
- Gacic, B., Sedmark, T., Ivanovic, I., Gardinovacki, I., Gacic, R. (1980). Traitement familial de l'alcoolisme comme modalité de psychiatrie en communauté. Toxicomanies. Vol.13, (3-4), pp.217-224.
- Georges, TM., Schroeder, JA. (1996). Parental Awareness of Youth Gambling Results of a Telephone Survey of Minnesota Parents. Minnesota council on Compulsive Gambling, dans

- Ladouceur, R., Jacques, C., Ferland, F., Giroux, I., (1998). Parent's Attitudes and Knowledge Regarding Gambling among Youth. Journal of Gambling Studies. Vol 14 (1), pp.83-90.
- Govoni, R., Rupcich, N., Frish, R. (1996). Gambling Behavior of Adolescent Gamblers. Journal Gambling Studies.Vol.12(2), pp.305-317.
 - Griffiths, MD. (1995). Toward a Risk Factor Model of Fruit Machine Addiction, a Brief Note. Journal of Gambling Studies. Vol.11, pp.343-346.
 - Griffiths, MD., Wood, RTA. (2000). Risk Factor in Adolescence : The Case of Gambling, Videogame Playing and the Internet. Journal of Gambling Studies. Vol.16(2-3), pp.199-225.
 - Gupta, R., Derevensky, JL. (1997) Familial and Social Influences on Juvenile Gambling Behavior. Journal of Gambling Studies. Vol.13(3), pp.179-192.
 - Gupta, R., Derevensky, JL. (1998). Adolescent Gambling Behavior; A Prevalence Study and Examination of Correlates Associated with Problem Gambling. Journal of Gambling Studies. Vol.14(4), pp. 319-345.
 - Hawskin, J.D., Catalano, R.F., Miller, J.Y., (1992); Cloutier, R., (1996). Loeber, R., Farrington, D.P., Southamer-Loeber, M., Moffith, T.E., Caspi, A. (1998) dans Brunelle, N., Cousineau, M.M., Brochu, S. (2002) La famille telle que vécue par des jeunes consommateurs de

drogues et trajectoire, type de déviance juvénile. Drogues, santé et société. Vol.1(1), pp.165-210.

- Hogan, D.H. (2003). Parenting Beliefs and Practices of Opiate Addicted Parents : Concealment and Taboo. European Addiction Research. Vol.9(3), pp. 113-119.
- Ide Smith, S. (1988). Gambling in Young Adolescents. Journal of Gambling Behavior. Vol.4, pp.110-118.
- Jacobs, DF. (1989). Illegal and Undocumented : A Review of Teenage Gambling and the Plight of Children of Problem Gamblers in America. Dans Howard, Shaffer, Stein, Gambino, Cumming, Compulsive Gambling; Theory Research and Practice.
- Jacobs, DF. (2000). Juvenile Gambling in North America : An Analysis of Long Terms Trends and Future Prospects. Journal of Gambling Studies. Vol.16(2-3), pp.119-152.
- Ladouceur, R., Boudreault, N., Jacques, C., Vitaro, F. (1999). Pathological Gambling among Adolescents. Journal of Child and Adolescent Substance Abuse. Vol.8(4), pp.55-68.
- Ladouceur, R., Dubé, D., Bujold, A. (1994). Gambling among Primary School Students. Journal of Gambling Studies. Vol.10, pp.363-370.
- Ladouceur, R., Jacques, C., Ferland, F., Giroux, I. (1998). Parents Attitudes and Knowledge Regarding Gambling among Youths. Journal of Gambling Studies. Vol.14(1), pp.83-90.

- Ladouceur, R., Jacques, C., Ferland, F., Giroux, I. (1999). Prevalence of Problem Gambling : A Replication Study Seven Years Later. Canadian Journal Psychiatry. Vol.44, pp.802-804.
- Ladouceur, R., Mireault, C. (1988). Gambling Behaviors among High School Students in the Quebec Area. Journal of Gambling Behavior. Vol.4(1), pp.3-12.
- Ladouceur, R., Sylvain, C., Boutin, C., Doucet, C. (2000). Comprendre et Vaincre le gambling, Édition de l'homme, 255 p.
- Ladouceur, R., Vitaro, F., Arseneault, L. (1998). Consommation de psychotropes et jeux de hasard chez les jeunes : Prévalence, coexistence et conséquences. Comité permanent de lutte en toxicomanie. 34 p.
- Ladouceur, R., Vitaro, F., Côté, MA. (2001). Parent's Attitudes Knowledge and Behavior toward Youth Gambling : A Five-year Follow Up. Journal of Gambling Studies. Vol.17, pp.101-117.
- Lesieur, HR., Blume, S., Zoppa, R. (1986). Alcoholism, Drug Abuse and Gambling. Alcoholism : Clinical and Experimental Research. Vol.10(1), pp.33-38.
- Lesieur, HR., Klein, R. (1987). Pathological Gambling among High School Students. Addictive Behaviors. Vol.12, pp.129-135.

- Lesieur, HR., Rothschild, J. (1989). Children of Gamblers Anonymous Members. Journal of Gambling Behavior. Vol.5(4), pp.269-281.
- Lorenz, VC. Shuttlesworth, DE. (1983). The Impact of Pathological Gambling on the Spouse of the Gambler. Journal of Community Psychology. Vol.11(1), pp.67-76.
- Mireault, C. (1986). Prevalence des jeux de hasard et d'argent chez les adolescents de la région de Québec, Rapport de recherche. Québec. Université Laval, dans Vitaro, F., Gagnon, C., (2000), Prévention des problèmes d'adaptation chez les adolescents. Tome II. Les problèmes externalisés. Presse de l'Université du Québec.
- Mucchielli, A. (1996). Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales. Edition Armand Colin. 275p.
- Nadeau, M. (2000). Approche systémique avec les familles ou thérapie familiale en institution. Intervention. Vol.111, pp.14-22.
- Shaffer, HJ. (1996). The Natural History of Gambling; Initiation and its Consequences, Paper New England Conference on Compulsive Gambling Hartford.
- Shaffer, HJ., Hall, MN. (1996). Estimating the Prevalence of Adolescent Gambling Disorders : A Quantitative Synthesis and Guide toward Standard Gambling Nomenclature. Journal of Gambling Studies. Vol.12(2), pp.193-214.

- Shaffer, HJ. Labrie, R., Scalan, KM., Cummings, TN. (1994). Pathological Gambling among Adolescents : Massachusset Gambling Screen. (MAGS). Journal of Gambling Studies. Vol10(4), pp.339-362.
- Suissa, A., (2003). Jeux de hasard et enjeux psychosociaux en Amérique du Nord. Le journal de Nervure. Octobre, www.nervure.psy.com .
- Vachon, J., Vitaro, F., Wanner, B., Tremblay, RE. (soumis). Adolescent Gambling : Relationships with Parent Gambling and Parenting Pratices. Journal of Gambling Studies dans Vitaro, F. (2003). Les jeux de hasard et d'argent chez les jeunes. Action Tox Spécial Jeu. Vol.3(8) 7-8p.
- Valleur, M. (2003). Sexe, passion et jeu vidéo : les nouvelles formes d'addiction. Paris : Flammarion. 282p.
- Valleur, M., Velea, D. (2002). Les addictions sans drogue(s). Revue Toxibase. Vol.6, pp. 1-15.
- Van Der Maren, JM. (1996). Méthodes de recherche en éducation. Presse Université de Montréal. 506 p.
- Vitaro, F., Arseneault, L., Tremblay, RE. (1997). Dispositionnal Predictors of Problem Gambling in Male Adolescents. American Journal Psychiatry. Vol.154(12), pp.1769-1170.

- Volberg, RA. (1998). Gambling and Problem Gambling among Adolescents in New York. Report to the New York, Council on Problem Gambling inc.
- Winters, KC., Stinchfield, RD. Fulkerson, J. (1993). Patterns and Characteristics of Adolescence. Journal of Gambling Studies. Vol.9(1), pp.63-84.
- Wood, RTA., Griffiths, MD. (1998). The Acquisition Development and Maintenance of Lottery and Scratchcard Gambling in Adolescence. Journal of Gambling Studies. Vol.21, pp.265-273.
- Wynne, HJ., Smith, GL. Jacobs, DF. (1996). Adolescent Gambling and Problem Gambling in Alberta. Alcohol and drug use. Commission Wynne Ressources LTD.

ANNEXES

Annexe I

SOGS
South Oaks Gambling Screen ¹

- 1 Indiquez quel(s) type(s) de jeu vous avez déjà pratiqué au cours de votre vie et, pour chaque jeu, spécifiez combien de fois vous avez participé à cette activité au cours des 12 derniers mois.**

	Au cours de votre vie		Au cours des 12 derniers mois				
	OUI	NON	Jamais	Moins d'une fois par mois	Une fois par mois	Une fois par semaine	Plus d'une fois par semaine
a) Acheter des billets de loterie.	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
b) Jouer au casino (légal ou illégal).	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
c) Jouer au bingo pour de l'argent (Pas à la Loto-Bingo).	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
d) Jouer aux cartes à l'argent.	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
e) Parier sur des courses de chevaux, de chiens ou d'autres animaux.	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
f) Jouer au marché boursier ou sur des marchés à termes.	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
g) Jouer aux machines à sous, au poker vidéo ou à d'autres types de machines pour de l'argent.	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
h) Jouer aux dés pour de l'argent.	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
i) Parier sur les sports.	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
j) Jouer à tout autre jeu pour de l'argent.	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____

Précisez : _____

¹ Lesieur, Henry R. & Blume Sheila B. (1987) The South Oaks Gambling Screen (SOGS) : A New Instrument for the identification of Pathological Gamblers. American Journal Of Psychiatric, 144 :9, 1184-1188. Traduit et adapté avec la permission de l'auteur par Dominique Dubé et Annie Bujold, 1992. CPTJ.

2 Quel est le plus gros montant d'argent que vous avez perdu dans une seule journée?

3 Est-ce que vos parents ont ou ont eu un problème de jeu?

Mes deux parents jouent (ou jouaient) trop _____

Mon père joue (ou jouait) trop _____

Ma mère joue (ou jouait) trop _____

Aucun des deux ne joue (ou ne jouait) trop _____

4 Lorsque vous avez joué au cours des douze derniers mois, combien de fois êtes-vous retourné(e) au jeu un autre jour pour vous refaire, c'est à dire pour regagner l'argent perdu auparavant?

Jamais _____

Quelquefois (moins de la moitié des fois où j'ai perdu) _____

La plupart des fois où j'ai perdu _____

Chaque fois que j'ai perdu _____

5 Avez-vous prétendu, au cours des douze derniers mois, avoir gagné de l'argent en jouant alors qu'en réalité vous en aviez perdu?

Jamais (ou je n'ai jamais joué) _____

Oui, moins de la moitié des fois où j'ai perdu _____

Oui, la plupart du temps _____

6 Pensez-vous avoir eu un problème de jeu au cours des douze derniers mois?

Non _____

Oui, il y a quelques mois, mais pas actuellement _____

Oui _____

7 Au cours des douze derniers mois, avez-vous déjà parié plus que vous en aviez l'intention?

Oui _____

Non _____

8 Est-ce que des personnes ont déjà critiqué vos habitudes de jeu au cours des douze derniers mois?

Oui _____

Non _____

9 Au cours des douze derniers mois, vous êtes-vous senti(e) coupable à cause de la façon dont vous jouez ou à cause de ce qui se produit lorsque vous jouez?

Oui _____

Non _____

10 Au cours des douze derniers mois, avez-vous envisagé d'arrêter de jouer mais pensiez-vous que vous en étiez incapable?

Oui _____

Non _____

11 Au cours des douze derniers mois, avez-vous caché des billets de loterie, de l'argent de jeu ou d'autres signes de jeu loin de votre conjoint(e), vos enfants ou d'autres personnes importantes dans votre vie?

Oui _____

Non _____

12 Au cours des douze derniers mois, vous êtes-vous disputé(e) avec des personnes vivant avec vous à propos de la manière dont vous gérez votre argent?

Oui _____

Non _____

13 (Si vous avez répondu « oui » à la question 12) : Est-ce que ces disputes concernaient vos habitudes de jeu?

Oui _____

Non _____

14 Au cours des douze derniers mois, avez-vous emprunté de l'argent et n'avez pas remboursé cet emprunt en raison de votre jeu?

Oui _____

Non _____

15 Au cours des douze derniers mois, vous êtes-vous absenté(e) de votre travail (ou de l'école) en raison du jeu?

Oui _____

Non _____

16 Avez-vous emprunté de l'argent au cours des derniers douze mois pour jouer ou pour payer des dettes de jeu?

Oui _____

Non _____

SI OUI, d'où provenait cet argent?

- A) De votre budget familial
- B) De votre conjoint(e), ami(e) « de cœur »
- C) De membres de votre famille ou de votre belle-famille
- D) De banques, sociétés de crédits ou d'institutions de prêts
- E) De cartes de crédit
- F) De prêts usuriers (Shylocks)
- G) De vente d'actions, de bons d'épargne ou d'autres valeurs
- H) De vente de propriétés personnelles ou familiales
- I) En faisant de faux chèques
- J) Vous avez (ou avez eu) une marge de crédit avec un preneur aux livres (bookmaker)
- K) Vous avez (ou avez eu) une marge de crédit avec un casino

Annexe II

<p style="text-align: center;">Recherche dans le domaine du jeu pathologique (Gambling) Renseignements aux participants</p>

Titre préliminaire de l'étude :

Représentations sociales chez le parent joueur pathologique de l'utilisation des jeux d'argent et de hasard

Chercheuse responsable : Sylvie R Gagnon
École de service social,
Université de Montréal

Contexte de la recherche :

La recherche scientifique en jeu pathologique est relativement récente. En effet, ce n'est que depuis vingt ans, que les chercheurs s'efforcent de mieux connaître ce qu'est le jeu pathologique et quelles en sont les manifestations et les conséquences. Devant l'accroissement des besoins de services thérapeutiques de la population présentant une problématique de jeu, il demeure important de multiplier nos efforts pour approfondir nos connaissances dans ce domaine.

Madame Sylvie R Gagnon, travailleuse sociale, effectue en collaboration avec le Centre Le Tremplin, une recherche dans le domaine du jeu pathologique. Ce projet s'effectue dans le cadre de ses études à la maîtrise à l'École de service social de l'Université de Montréal.

La recherche ne pourrait avoir lieu sans la collaboration de la clientèle du Centre Le Tremplin. L'actualisation de ce projet, nécessite la rencontre d'un certain nombre de joueurs pathologiques parents d'adolescents qui seront invités, au cours d'une entrevue individuelle, à nous partager leur avis et leurs perceptions de l'utilisation des jeux d'argent et de hasard par les adolescents. Nous spécifions que seuls les parents seront invités à la rencontre, qu'en aucun cas les membres de l'entourage des participants ne seront impliqués ni même informés de la démarche.

Le client qui souhaite participer à cette recherche sera invité à nous partager son expérience comme parent joueur pathologique. Nous sommes intéressés à entendre ses connaissances personnelles et uniques.

Objectifs :

Nous souhaitons par cette démarche, approfondir les connaissances scientifiques dans le domaine du jeu pathologique. Nous souhaitons réfléchir aux besoins de services que peuvent présenter la population Lanaudaise adulte, adolescente et familiale en regard du jeu pathologique. Votre participation est précieuse pour l'avancement des connaissances théoriques dans ce domaine et pour nous aider à mieux répondre aux besoins de la population.

Modalités de participation des répondants :

- Toute participation à l'actuelle recherche se fera sur une base volontaire. Les informations et données recueillies au cours de la recherche seront traitées de façon anonyme et confidentielle.
- Le client qui désire prendre part à ce projet de recherche, s'engage à participer à une unique rencontre individuelle où il sera invité à partager ses avis et ses perceptions en regard de l'utilisation des jeux d'argent et de hasard.
- La cueillette de données se fera donc au cours d'une entrevue individuelle, elle durera environ deux heures et sera conduite par Madame Sylvie R Gagnon. Cette rencontre aura lieu à l'un des trois points de services du Centre le Tremplin où sera inscrite la personne participante.
- Avec l'accord des participants, les entrevues seront enregistrées. Ces enregistrements, tout comme l'ensemble des données, seront traités confidentiellement et seront détruits à la fin du projet de recherche.

Conditions de participation :

- Les individus intéressés à participer à la recherche doivent répondre aux critères suivants :
 - Être d'âge adulte, de sexe féminin ou masculin.
 - Être un parent d'un enfant âgé entre 12 et 17 ans.
 - Répondre positivement à 5 critères ou plus au DSM-IV
 - Avoir effectué une demande de services de réadaptation au Centre le Tremplin en regard de sa problématique de jeu et être actuellement en attente de ces services.

- Ce projet de recherche exclut toute personne dont la situation demande une intervention immédiate et/ou de crise.

Caractère confidentiel des informations :

- Tel que nous l'avons déjà spécifié, toutes les données seront traitées de façon confidentielle.
- Le nom et l'adresse des participants ne seront pas entrés dans la base de données. Chaque participant se verra attribuer un numéro et uniquement la chercheuse aura les coordonnées correspondantes au sujet participant. Le traitement des données se fera donc à partir d'un encodage préétabli. Les données seront détruites lorsque le projet de recherche sera complété, elles seront conservées pour une période de cinq ans. Aucune information nominative ne sera donc accessible à un organisme, établissement ou autre personne que la chercheuse responsable de ce projet.

Retombées de la recherche :

- Nous souhaitons approfondir notre compréhension de la problématique du jeu pathologique. Une telle recherche de terrain peut permettre de mieux saisir la réalité et les besoins de la population. Une réflexion en regard d'un développement potentiel de service et de nouvelles pistes d'intervention peuvent en être dégagées.

Participation volontaire et retrait de l'étude :

- Le client effectuant une demande d'aide au Centre Le Tremplin en regard de ses difficultés reliées à sa dynamique de jeu pathologique est totalement libre de participer ou pas à l'actuel projet de recherche. La demande de services thérapeutiques et une éventuelle participation à la recherche sont deux démarches indépendantes. D'aucune façon, l'implication d'un client dans l'actuelle recherche ne viendra interférer dans sa demande de services thérapeutiques.
- A tout moment, le participant peut annuler ou se retirer du projet sans aucun préjudice. Il doit à ce moment en informer verbalement la chercheuse responsable, soit Sylvie R Gagnon.

Nous vous remercions de l'attention que vous portez à ce projet de recherche. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter Mme Gagnon. Il est possible de la contacter par l'entremise du Centre Le Tremplin de votre région.

Sylvie R Gagnon

CENTRE LE TEMPLIN

Mascouche: (450) 966-9705

Repentigny: (450) 657-0071

Joliette : (450) 755-6655

ANNEXE III

Canevas de base de l'entrevue de recherche

- Pouvez-vous me parler du gambling ?
 - Sous-questions :
 - Qu'est ce que le gambling ?
 - Qu'est ce qu'un gambler ?

- Pouvez-vous me parler de l'utilisation des jeux de hasard et d'argent par les adolescents ?
 - Sous-questions :
 - Que connaissez-vous de l'utilisation des jeux d'argent et de hasard par les adolescents ?
 - Que pensez-vous du gambling chez la population adolescente ?
 - Qui est l'adolescent joueur ?
 - Pourquoi les adolescents sont-ils vulnérables aux jeux de hasard et d'argent ?

- Pouvez-vous me parler de l'utilisation des jeux de hasard et d'argent par votre adolescent ?

- Comment ça se passe dans votre famille les activités de jeu de hasard et d'argent ?
- Parlez-moi de votre rôle de parent en regard de l'utilisation des jeux de hasard et d'argent par votre adolescent...

Annexe IV

<h2>Formulaire de Consentement</h2>

Titre préliminaire de l'étude :

Représentations sociales chez le parent joueur pathologique de l'utilisation des jeux d'argent et de hasard

Chercheuse responsable : Madame Sylvie R Gagnon

Il est possible de contacter Mme Gagnon
par l'entremise du Centre Le Tremplin
3013, boulevard Sainte-Marie
Mascouche, J7K 1P2
Téléphone : 450-966-9705

Section à compléter par le répondant :

Je, (nom en lettres moulées du sujet) _____
déclare avoir pris connaissance des documents ci-joints dont j'ai
reçu copie, en avoir discuté avec (nom du chercheur en lettres moulées)
_____ et comprendre le but et la
nature de l'étude en question.

Après réflexion et un délai raisonnable, je consens librement à
prendre part à cette étude. Je sais que je peux me retirer en tout
temps sans préjudice.

Signature du répondant : _____

Date : _____

Annexe V

LÉGENDE CODES

Concepts indicatifs	Définition	Code
Définition du concept de jeu pathologique « Gambling »	Maladie	DÉF-GAMB-MAL
	Exutoire	DÉF-GAMB-EXU
	Appât du gain	DÉF-GAMB-GAIN
	Dépendance	DÉF-GAMB-DÉP
	Passe-temps	DÉF-GAMB-LOISIR
	Invisibilité	DÉF-GAMB-INVI
	Vice	DÉF-GAMB-VICE
	Hypnose	DÉF-GAMB-HYP
	Obsession	DÉF-GAMB-OBS
	Comportement irraisonné/inconscient	DÉF-GAMB-IRR
	Folie	DÉF-GAMB-FOL
Méfaits du jeu pathologique	Méfaits personnels	CONN-MÉF-PERS
	Méfaits relationnels	CONN-MÉF-REL
	Méfaits économiques	CONN-MÉF-ÉCONO
	Méfaits familiaux	CONN-MÉF-FAM
Formes diverses des jeux d'argent et de hasard	Loteries instantanées	JHA-LI
	Billets de loterie	JHA-BL
	Bingo	JHA-B
	Loterie Vidéo	JHA-LV
	Casino	JHA-CAS
	Cartes	JHA-CAR
	Course chevaux	JHA-COU
	Pari Sportif	JHA-SPO
	Bataille	JHA-BAT
Utilisation des jeux de hasard et d'argent par la population adolescente	Jeux privilégiés	ADOJ-JPRIV
	Sources de financement	ADOJ-\$
	Lieux	ADOJ-LIEU
	Ont été témoin de séances	ADOJ-TÉM
	Age	ADOJ-PROF-ÂGE
Méfaits de la pratique du jeu chez la population adolescente	Méfaits personnels	ADOJ-CONN-MEF-PERS
Vulnérabilité du joueur parent	Accessibilité	JR-VULN-ACC
	Solitude-ennui	JR-VULN-SOL
	Appât du gain	JR-VULN-GAIN
	Facteurs de stress / Problèmes	JR-VULN-ST
	Influence des pairs	JR-VULN-INFL
	Refoulement	JR-VULN-REF
	Prédispositions génétiques	JR-VULN-PRED

Vulnérabilité de l'adolescent joueur	Appât du gain, relation à \$		ADOJ-VULN-GAIN
	Témoin, assisté à des séances, tv		ADOJ-VULN-TEM
	Accessibilité		ADOJ-VULN-ACC
	Absence de mécanisme de protection, inexpérience, naïveté		ADOJ-VULN-PROT
	Inertie, oisiveté , décrochage		ADOJ-VULN-OIS
	Influence des pairs		ADOJ-VULN-INFL
	Absence des parents		ADOJ-VULN-ABS-PAR
	Impulsivité		ADOJ-VULN-IMP
	Exclusion sociale, rejet affectif		ADOJ-VULN-EXC
	Témérité, conduites à risque		ADOJ-VULN-TÉMÉ
	Prédispositions génétiques, physiques		ADOJ-VULN-PRÉD
	Manque d'info vs méfaits, ignorance		ADOJ-VULN-IGN
	Etre sur le marché du travail		ADOJ-VULN-TRAV
	Délinquance		ADOJ-VULN-DÉL
	Famille aisée financièrement		ADOJ-VULN-\$\$
Sévérité de la problématique de jeu chez la population adolescente	Moins sévère que chez l'adulte		ADOJ-PROB-LÉG
	Plus sévère que chez l'adulte		ADOJ-PROB-SÉV
	Même degré de sévérité que chez l'adulte		ADOJ-PROB-SEMB
Utilisation des jeux de hasard et d'argent par l'adolescent du répondant	Présence	Récréative selon parent	JHA-ENF-PRESR
		Problématique selon parent	JHA-ENF-PRESP
	Absence		JHA-ENF-ABS
Rôle théorique du parent en regard de l'utilisation des jeux de hasard et d'argent	Protéger		RÔLE-TH-PROT
	Partager vécu de joueur		RÔLE-TH-VÉCU
	Communiquer		RÔLE-TH-COMM
	Témoigner de l'affection		RÔLE-TH-AFF
	Soutenir		RÔLE-TH-SOUT
	Pourvoir aux biens matériels		RÔLE-TH-MAT
	Encadrer, surveiller		RÔLE-TH-ENC
	Offrir des temps de loisirs communs		RÔLE-TH-LOISIR
	Influencer, manipuler		RÔLE-TH-INFL
	Expliquer les méfaits		RÔLE-TH-MEF
	Conseiller		RÔLE-TH-CONS

Rôle opérationnel du parent en regard de l'utilisation des jeux de hasard et d'argent	Offrir temps et loisirs commun	RÔLE-OPER-LOISIRS
	Communiquer	RÔLE-OPER-COMM
	Témoigner de l'affection	RÔLE-OPER-AFF
	Partager vécu de joueur	RÔLE-OPER-VÉCU
	Dissimuler sa problématique de joueur	RÔLE-OPER-DISS
	Négliger, diminuer l'encadrement	RÔLE-OPER-NEG
	Soutenir, motiver	RÔLE-OPER-SOU
	Transmettre valeurs positives	RÔLE-OPER-VAL
	Information théorique sur les jeux de hasard et d'argent	RÔLE-OPER-MEF
	Encadrer, surveiller	RÔLE-OPER-ENC
Motifs de l'écart entre les définitions « rôle théorique » et « rôle opérationnel »	Manque d'habileté parentale	ECA-RÔLE-HP
	Manque de disponibilité	ECA-RÔLE-DISPO
	Manque d'énergie	ECA-RÔLE-ÉNER
	Manque de compréhension de leur propre problématique	ECA-RÔLE-COMP
	Égocentricité,	ECA-RÔLE-EGO
	Immaturité	ECA-RÔLE-IMA
	Manque d'argent	ECA-RÔLE-\$
	Culpabilité	ECA-RÔLE-CULP

Annexe VI

Questionnaire

Évaluation de la dynamique de jeu du répondant selon les critères diagnostiques du DSM-IV¹

1. Vous arrive-t-il d'être préoccupé par le jeu (par exemple, préoccupation par le rappel d'expériences de jeu passées ou par la prévision de tentatives prochaines, ou par des moyens de se procurer de l'argent pour jouer) ?

OUI NON

2. Avez-vous besoin de jouer avec des sommes d'argent croissantes pour atteindre l'état d'excitation désiré ?

OUI NON

3. Avez-vous déjà faits des efforts répétés mais infructueux pour contrôler, réduire ou arrêter la pratique du jeu ?

OUI NON

Si oui, commentez :

4. Avez-vous ressenti de l'agitation ou de l'irritabilité lors des tentatives de réduction ou d'arrêt de jeu ?

OUI NON

5. Est-ce que vous jouez pour échapper aux difficultés ou pour soulager une humeur dysphorique (p.ex. : des sentiments d'impuissance, de culpabilité, d'anxiété, de dépression) ?

OUI NON

¹ Questionnaire tiré et adapté de l'entrevue diagnostique du programme d'évaluation et de traitement des joueurs excessifs, Centre d'excellence de traitement du jeu excessif, 2000

6. Après avoir perdu de l'argent au jeu, retournez-vous souvent jouer un autre jour pour recouvrer vos pertes (pour vous « refaire ») ?

OUI NON

7. Vous arrive-t-il de mentir à votre famille, à votre thérapeute ou à d'autres personnes pour dissimuler l'ampleur réelle de vos habitudes de jeu ?

OUI NON

8. Avez-vous commis des actes illégaux tels que falsifications, fraudes, vols ou détournement d'argent pour financer la pratique du jeu ?

OUI NON

8.1 Si oui, quel acte(s) illégal(aux) et combien de fois ?

Nombre de fois

Faux chèques	<input type="checkbox"/>	_____
Fraudes	<input type="checkbox"/>	_____
Vols	<input type="checkbox"/>	_____
Détournements de fond	<input type="checkbox"/>	_____
Autre (spécifiez)	<input type="checkbox"/>	_____

8.2 Avez-vous des problèmes/démêlés avec la justice présentement ? Si oui, expliquez :

9. Avez-vous mis en danger ou perdu une relation affective importante, un emploi ou des possibilités d'étude ou de carrière à cause du jeu ?

OUI NON

9.1 Si oui, s'agit-il de ... ?

Relations familiales	<input type="checkbox"/>	Emploi	<input type="checkbox"/>
Relations conjugales	<input type="checkbox"/>	Relations amicales	<input type="checkbox"/>
Relations de travail	<input type="checkbox"/>	Etudes	<input type="checkbox"/>

Expliquez : _____

10. Comptez-vous sur les autres pour obtenir de l'argent et vous sortir de situations financières désespérées dues au jeu ?

OUI NON

